

pllo mag'

Amis, Propriétaires & Locataires de Lacanau Océan



NAUJAC-SUR-MER,
futur "showroom"
des énergies nouvelles ?



ENTRETIEN AVEC
Delphine BLANC
Association
Sports Arts



URGENCES

SAMU : 15
 POMPIERS : 18 ou 05 56 03 53 05
 GENDARMERIE : 17 ou 05 56 03 21 53
 POLICE MUNICIPALE : 05 57 17 11 17
 CENTRE ANTI POISON : 05 56 96 40 80

SERVICES

MAIRIE DE LACANAU : 05 56 03 83 03
 MAIRIE ANNEXE LACANAU OCEAN
 05 56 03 21 22 - www.mairie-lacatau.fr

LA POSTE LACANAU OCEAN : 3631
 ouverture : du lundi au vendredi :
 9H-12H30 et 14H-16H30 ;
 le samedi : 9H-12H

EDF : 0810 33 30 33 - www.edf.fr
 EAU : Lyonnaise des eaux
 09 77 40 11 17
 www.lyonnaise-des-eaux.fr

ORDURES MENAGERES :

05 56 53 27 43 ou 0800 505 508
 Jour de collecte, et détails sur le site
 www.smicotom.fr

DECHETTERIE : 05 57 70 51 27
 du mardi au samedi, 9H00 -12H00
 et 13H30-17H20

MÉDIATHÈQUE :

LACANAU : 05 57 17 08 10
 LACANAU OCEAN (salle l'Escoure) :
 05 56 03 17 26

CULTE :

culte catholique : 05 56 03 52 36
 (Association paroissiale de Lacanau Océan)



- 3 Édito
 4 365 *Lacatau Optique*
 5 - 9 Dossier *La Transition énergétique*
 10 - 15 Nos actions
 17 - 19 Autour de l'Océan
 20 - 21 Les Amis *Association Les Filles de l'O*
 22 - 23 Conseil Communautaire
 24 - 25 Urbanisme *le point sur les dossiers*
 26 - 27 Association *SPORTS ARTS*
 28 - 29 Les amis Européens
 30 - 31 Les spectacles

Journal d'information des Amis,
 Propriétaires et Locataires de Lacanau
 Océan (APLLO)
 Association loi 1901
 APLLO BP N°4 - 33680 Lacanau Océan
 contact@aplo.fr - www.aplo.fr
 Directeur de la publication : Alain Crombez
 Comité de rédaction : Philippe Cessac,
 Alain Crombez, Nathalie Giré, Didier
 Souberbielle
 Rédacteurs : administrateurs, adhérents.

Crédits photos : Xavier Soinard, Shanti
 Thiru, Alain Crombez, Hélène Crombez,
 ONF, Pascal Mouzon

Les tribunes sont sous la responsabilité de
 leur auteurs.

Conception graphique : Pascal Mouzon
 Imprimeur : Bioécoprint - Lacanau



PRÉSERVATION DU PATRIMOINE : LA LETTRE ET L'ESPRIT

Depuis plusieurs semaines, un sujet fait couler beaucoup de salive mais aussi d'encre (virtuelle) sur les réseaux sociaux : il s'agit de travaux entamés pour "rénover" un commerce sur le front de mer, également bâtisse ancienne connue des Canaulais. En marge des traditionnelles polémiques sur les procédures administratives, hélas, aux "applications très locales", je voudrais aborder la question par le prisme d'une mesure du plan local d'urbanisme (PLU) qui fait débat. Ainsi, ce bâtiment est l'un des premiers à subir la réglementation des maisons dites "remarquables", nouveauté de notre PLU : d'où l'intérêt suscité à l'avance par le résultat final des travaux et le traitement par la municipalité de ce dossier.

Si le résultat n'est pas identique, faudra-t-il refaire les travaux ?

Si le résultat est agréable à l'oeil, ne faudra-t-il pas se contenter des "rappels" de l'ancien, comme autant de touches discrètes et harmonieuses qu'on trouvera ça et là sur un bâtiment qui, de toute façon depuis sa construction a déjà connu des modifications ? Il est louable de vouloir préserver un patrimoine. Mais il est contreproductif d'imposer une mesure desservant les propriétaires, sans le fondement d'un dispositif permettant une compensation fiscale et sans logique de quartier. La préservation du patrimoine doit reposer sur la volonté de la communauté une fois que chacun se l'est appropriée. C'est plus long, mais plus efficace que lorsqu'elle est maladroitement imposée par une réglementation locale et la volonté d'un groupuscule. Pour s'en convaincre il suffit de voir les bâtiments récents qui reprennent le style traditionnel de notre agglomération.

Pour conclure sur ce dossier, on peut espérer que les dispositions du PLU lui seront appliquées avec sagesse... tous les autres propriétaires de maisons remarquables ont hâte de voir le dénouement de ce feuilleton pour voir si, au final, logique et intelligence triompheront.

Alain CROMBEZ



ERHALTUNG DES LOKALEN KULTURERBES: BUCHSTABE UND GEIST



Seit einigen Wochen hat ein Thema viel Speichel, aber auch Tinte (bildlich gesprochen) in den sozialen Netzwerken fließen lassen. Dabei geht es um die begonnenen Renovierungsarbeiten an einem Geschäft am Strand, das einerseits ein altes Gebäude und andererseits vielen Lacanauern sehr vertraut ist.

Am Rande der üblichen Auseinandersetzungen über die Verwaltungsverfahren, leider „sehr lokale Anwendungen“, möchte ich eine Frage im Rahmen einer Maßnahme des „plan local d'urbanisme“ (PLU = lokaler Städtebauplan) stellen, die zur Debatte führt.

Also, dieses Gebäude ist eines der ersten, das der Regelung für "besondere Häuser" unterliegt, eine Neuheit unseres PLU. Von daher schon im Voraus das große Interesse am Endergebnis des Umbaus und daran, wie der Gemeinderat diese Neuregelung auslegen wird.

Wenn der Gemeinderat mit dem Ergebnis nicht einverstanden ist, müssen dann die Bauarbeiten wieder aufgenommen werden?

Wenn das Ergebnis sich sehen lassen kann, könnte man sich dann nicht mit kleinen, erhaltenen Teilen des alten Hauses zufrieden geben, die man harmonisch verteilt hier und da finden kann? Ein Haus, das seit seiner Entstehung sowieso schon einige Veränderungen erfahren hat?

Es ist zwar lobenswert ein lokales Kulturerbe erhalten zu wollen.

Aber es ist kontraproduktiv den Eigentümern zu strenge Auflagen zu machen, ohne die Schaffung steuerlicher Vergünstigungen und ohne die Lage des Objektes zu berücksichtigen.

Die Erhaltung des Erbes muss auf dem Willen der Gemeinschaft beruhen, und jeder muss einverstanden sein. Das dauert länger, ist aber effektiver, als wenn man es mit einer unglücklichen, lokalen Bestimmung erzwingt, die auf dem Willen einer kleinen Gruppe basiert.

Um sich davon zu überzeugen, braucht man nur die neuen Gebäude anzuschauen, die den traditionellen Stil unserer Gemeinde wieder aufgenommen haben.

Um dieses Thema abzuschließen, kann man nur hoffen, dass die Bestimmungen der PLU mit Vernunft umgesetzt werden...alle anderen Besitzer von alten, ortstypischen Häusern können den Ausgang dieses Endlosthemas kaum erwarten und fragen sich, ob wohl am Ende Logik und Intelligenz gewinnen werden.'

Alain CROMBEZ

HERITAGE CONSERVATION : RULES AND HOW THEY ARE APPLIED.



For many weeks an issue has been at the root of much discussion among locals and on the "net".

It is all about the modifications undertaken in order to "renovate" a sea front business premises which is of the old Canaulais architectural style. In addition to the usual debates about the administrative procedures with alas "very local interpretation", I would like to tackle the question from the point of view of the PLU (local urban planning scheme) which is at present under debate.

This building is among one of the first to be subjected to the regulation of houses referred to as "architecturally noteworthy", which is new to our PLU : hence the interest generated in advance concerning the final result of the modifications, and how this issue will be treated by the council. If the result does not meet conservation standards will these modifications have to be re-done ?

If the result is aesthetically satisfactory, should we not be satisfied with "copies" of the original style which incorporates various discreet and harmonious touches found on a building which has already been altered since it's original construction.

It is commendable to wish to protect our heritage, but is it counterproductive to impose a measure which disadvantages property owners without creating some form of fiscal compensation and due consideration of the geographical area.

Heritage conservation must be based on the collective will of the community once everyone has accepted the principal guidelines. It takes more time but it is more effective than when it is directly imposed by local regulation and the will of a small group. A look at the new buildings which reflect the traditional style of our town is enough to convince us.

In conclusion we hope that the PLU regulations will be wisely applied. The other owners of architecturally distinguished buildings are waiting in anticipation to see how all this will end and if finally intelligence and logic will prevail.

Alain CROMBEZ

OPTICIENS À L'ANNÉE À LACANAU OCÉAN

Propos recueillis par Nathalie GIRÉ

Guillaume RIFFAUD, après des études d'opticien à Lormont, a acquis une expérience de 10 ans auprès de grandes enseignes de l'optique.

En 2016, il décide de reprendre le magasin familial, Optique Lacanau- Océan, situé Rue du Maréchal des logis Garnung, et de s'installer à Lacanau- Océan, avec son épouse, qui travaille à l'EPHAD de Lacanau ville, et ses 2 jeunes enfants. Sa collaboratrice Aurélia, opticienne diplômée, travaille à ses côtés également à l'année.



Le magasin est ouvert toute l'année, du mardi au samedi en basse saison, mais 7 jours sur 7 de Juin à Septembre, pour répondre aux besoins d'une clientèle de résidents permanents (nombreux retraités, jeunes actifs et enfants), mais aussi des estivants, des demandeurs de services d'urgence, dépannages divers et équipements solaires.

Tous peuvent bénéficier ici d'un grand choix de produits, adapté à tous les budgets, de divers marques et styles.

La qualité d'un verrier fabricant français (BBGR), assorti de conseils très professionnels, représente un réel service de proximité, apprécié des résidents de " l'Océan ".

Nous souhaitons pleine réussite à cette sympathique équipe, qui fait donc partie du " club 365 ", des professionnels qui nous offrent leurs services à Lacanau- Océan 365 jours par an !



OPTIQUE - SOLAIRE – LENTILLE
PRODUITS - ACCESSOIRES

Ouvert toute l'année
10h-13h / 14h-19h
Fermé dimanche et lundi
7/7 Juillet et Août

8 AVENUE DU MARECHAL DES LOGIS GARNUNG – 05 56 26 48 40

www.optiquelacanauocean.fr


Optique
Lacanau Océan

Suivez nous sur FACEBOOK



LACANAU OPTIQUE

Av du Maréchal Garnung

LACANAU Océan

Tel. 05 56 26 48 40

lacanauoptique@yahoo.fr

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Voilà le troisième et dernier opus de notre dossier consacré à la transition énergétique. En commençant cette trilogie je savais bien que je ne parviendrais pas à répondre à toutes les questions. Bien au contraire, en lisant et relisant les différentes interviews, j'ai de nouvelles interrogations et d'autres idées de personnes (acteurs ou personnalités) à aller voir... mais il faut bien clore un jour !

Ceci étant, je pense que nous avons relevé le défi. Partant d'éléments épars obtenus en janvier 2017 lors de notre présence aux assises européennes de la transition énergétique, au fil de ces trois numéros de notre MAG' nous avons essayé d'apporter à nos lecteurs une vue globale et locale, technique et politique - marque de fabrique des dossiers de notre revue. J'en retiendrai quelques points saillants.

La transition énergétique c'est notre affaire individuelle car c'est l'avenir de nos propres enfants : à ce titre, chacun doit prendre sa part de réflexion et se l'appliquer. Mieux consommer l'énergie c'est d'abord en diminuer le besoin : c'est adapter son mode de vie, faire les travaux utiles pour l'avenir... Une fois cet effort fait, pour la part incompressible dont chacun de nous pense avoir besoin, on peut avoir recours à des solutions alternatives, individuelles ou collectives. Au fil de nos pages, nous avons pu aborder quelques exemples... mais le volet technique est en constante évolution. Si nous vous avons donné le virus, nul doute que désormais vous scrutiez tout ce qui se fait de neuf en la matière !

La transition énergétique c'est également un sujet politique car collectif. Les acteurs en sont nombreux : collectivités locales, personnalités politiques, associations ... tout le monde ne "tirant pas toujours dans le même sens". Au fil de nos entretiens vous avez pu le deviner. Ce qui est certain c'est que toute décision prise en ce domaine a, ou aura, un impact sur l'aménagement de notre territoire, son développement économique et le quotidien de ses habitants. Il semble évident que ce sujet s'invitera régulièrement dans tous les débats, même locaux.

Enfin, j'en profite pour remercier ici toutes celles et ceux qui nous ont appris au fil des échanges et nous ont permis de vous informer - un peu- sur ce sujet passionnant.

Alain CROMBEZ

LES QUESTIONS SANS RÉPONSES...

Nous avons nombre de questions à poser à Bordeaux Métropole. Certaines d'entre elles, les plus techniques, ont trouvé des réponses étayées et très intéressantes (voir le MAG 122). En revanche, hélas, les questions plus politiques n'ont pas trouvé d'interlocuteur ! Voici ce que nous désirions savoir. Si, ultérieurement, un(e) responsable politique se manifeste, les colonnes de l'APLLO MAG' sont à sa disposition.

Question n° 1 : En introduction du premier jour des assises, par vidéo, le président de WWF a parlé de "villes mondes" qui, de part leur taille, auraient la capacité d'édicter leurs règles, imposer leur choix énergétique et seraient donc ainsi actrices majeures de la transition énergétique. N'y a-t-il pas un risque, pour les territoires alentours, de se voir imposer l'aménagement de leurs espaces de vie (parcs d'éoliennes, fermes photovoltaïques...) au profit de mégapoles énergivores ?

Question n° 2 : Concrètement, pour le Médoc, à l'instar de la problématique de l'eau potable et des "champs captants", quel est le poids des petits territoires face à la métropole bordelaise ? que vont y gagner des villes comme Lacanau ?

Question n° 3 : Le développement de la fibre optique doit-il être regardé comme une compensation pour ces territoires ou comme un véritable volet complémentaire, à part entière, dans cette démarche de transition énergétique ?



PEINTURE DECORATION RENOVATION
PEINTURE INT/EXT - REVETEMENTS SOLS ET MURS

LAVERGNE Philippe
 53, route de l'Atlantique
 33680 LACANAU-OCEAN
 0556031161 - 0680894358
 decocean@orange.fr
 siret 341 166 783 00041

Décoocéan

CARRELAGE
 PLACO
 BRICOLAGES DIVERS
 ISOLATION
 PAPIER PEINT
 TADELAKT

Le Moutchic
 Hotel Bar Restaurant

Spécialités poissons
 05.56.03.00.05
 Plage du Moutchic LACANAU

OUVERT TOUTE L'ANNEE

l'Atelier de la VACHE

MAROQUINERIE

13 av Henri Seguin Lacanau Océan



Henri Sabarot – Président du Pays Médoc

* PNR : Parc Naturel Régional



Aux vœux de la municipalité de Lacanau aux Canalais, le 13 janvier dernier, vous avez évoqué les éoliennes et les champs photovoltaïques en Médoc. Quelle approche a le PNR* sur la transition énergétique ?

Les questions liées à la transition énergétique font depuis longtemps partis de préoccupations des PNR. En effet, un PNR s'organise autour

d'un projet de territoire concerté, sa charte, qui s'appuie sur les principes du développement durable. La gestion des ressources naturelles, la mobilité, le développement économique local sont autant de sujets pour lesquels les PNR agissent depuis leur création en 1967.

Dans un contexte de changement climatique et devant la nécessité de diminuer notre recours aux énergies fossiles, le PNR Médoc a voulu s'inscrire pleinement dans la transition énergétique du Médoc.

Répondre aux enjeux de la transition énergétique implique pour les territoires d'une part de réduire leurs consommations énergétiques (sobriété et efficacité) et d'autre part de développer les énergies renouvelables. Afin de fixer les objectifs à atteindre et les mesures à mettre en place pour répondre à ces enjeux en tenant compte de la réalité du territoire, l'établissement du profil énergétique du Médoc a été réalisé. C'est un outil d'aide à la prospective et la planification concertée qui s'appuie sur des données factuelles. En 2016, nous avons fait appel à l'ALEC de la métropole bordelaise et de la Gironde (Agence Locale Energie Climat) pour établir l'état de la consommation et de la production en énergie et des émissions de gaz à effet de serre du Médoc.

Le bilan énergétique fait apparaître que les consommations en énergie du Médoc proviennent pour 49% de l'habitat et du tertiaire et pour 41% des transports. Les principaux gisements d'économie d'énergie mobilisables sont la sobriété et la recherche d'une meilleure efficacité énergétique des bâtiments. La question de l'habitat impacte quotidiennement la vie des habitants et nombre de foyers se trouvent en situation de précarité énergétique. Ainsi compte tenu de l'état du parc de logement et bâtiment du territoire, le PNR s'est fixé comme priorité la diminution des consommations en énergie par la rénovation énergétique du bâti. Cette stratégie implique une politique énergétique ambitieuse et constitue à elle seule un important levier de création d'emplois locaux et non délocalisables.

De plus, ce bilan a montré qu'en matière de développement des énergies renouvelables, le Médoc possède un taux de production en énergie renouvelable de 21% en 2016, taux qui atteindrait près de 30 % en 2020. Les objectifs de la Loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 fixent de produire 32% d'énergie renouvelable en 2030, taux qui sera donc prochainement atteint par le territoire.

Au regard de ces éléments, le PNR a choisi de prioriser son action sur la réduction des consommations en énergie sans pour autant laisser de côté le développement des énergies renouvelables mais en poursuivant l'accompagnement des projets de production énergétique dans une logique de bonne intégration au contexte environnemental et paysager.

Comment un territoire comme le PNR peut résister à une logique demande énergétique de la part d'une Métropole proche et en pleine expansion ?

La constitution d'un PNR sur l'ensemble du Médoc a, entre autre, pour objet de définir une vision et une stratégie commune sur de nombreux sujets économiques, énergétiques, environnementaux, urbanistique ... à une échelle suffisante pour constituer une entité organisée, capable de dialoguer avec notre voisine, la métropole bordelaise, mais également les autres territoires limitrophes. Le projet de PNR mise en grande partie sur la capacité à concevoir un cadre partenarial avec celle-ci. Ce cadre est constitué par le fait que la métropole bordelaise, ainsi que les villes jouxtant directement le PNR, se voient proposer de devenir « Villes et Métropole Portes du PNR Médoc ». A ce titre, ces dernières adopteront la Charte du PNR au sein de laquelle la stratégie énergétique du territoire est clairement établie. En d'autre terme, elles s'engagent sur le respect de cette vision et, de plus, contribuent à la mise en œuvre opérationnelle des programmes d'actions par une contribution au budget du PNR. Tous les 3 ans, une convention d'objectifs sera établie avec ces dernières.

En conclusion, la constitution du PNR offre la possibilité au Médoc de s'organiser pour conduire le projet de développement durable qu'il a défini à la fois respectueux de ces ressources et patrimoines et à la fois porteur d'avenir. Ce projet ne s'inscrit pas en « contre » systématique de la métropole bordelaise mais met en place des outils concrets de contractualisation avec celle-ci afin de mieux faire prendre en considération ses enjeux propres et tendre à établir des partenariats constructifs.

CONCEPT PISCINES D'AQUITAINE
Créateur Piscinier
Garantie décennale
Michel COMPAIN
www.construction-piscine.com
Médaille "Piscine de Bronze 2000 et SPA d'Argent 2004"
3, avenue des Clématites "Longarisse" - 33680 LACANAU - Tél./Fax 05 56 03 02 95 - Port. 06 08 31 02 15

Day Shop Tél. 06 17 41 44 12
Déco, Bougies, Cadeaux de naissance, Chocolat...
Ouvert :
Du Mardi au Samedi
de 10 h à 12 h & de 15 h à 19 h
Le Dimanche
de 9 h 30 à 12 h 30
12, rue Caupos - 33680 LACANAU (Place de l'église)

NAUJAC-SUR-MER, FUTUR "SHOWROOM" DES ÉNERGIES NOUVELLES ?

Nous continuons nos entretiens avec les responsables territoriaux sur le thème de la transition énergétique. Dans ce cadre, nous avons rencontré le Maire de la Commune de Naujac-sur-Mer, M. Jean-Bernard Dufourd, qui nous a fait part de ses actions et réflexions.



"La commune de Naujac-sur-Mer possède beaucoup de possibilités en matière d'énergies renouvelables" précise M. Dufourd en guise d'introduction.

"Je suis chargé des questions du développement durable et des énergies renouvelables au sein de la Communauté de Communes Médoc Atlantique. Nous sommes plusieurs à avoir compris, depuis longtemps, l'intérêt des énergies renouvelables pour nos Communes, avec l'éolien, la biomasse, la méthanisation et les fermes solaires."

" Quand je suis devenu Maire, j'ai souhaité faire un showroom de tout ce qui était possible en matière d'énergies renouvelables, d'éoliennes, de panneaux photo-voltaïques, de biomasse. Pour cette dernière, la proximité du centre SMICOTOM d'enfouissement des ordures ménagères, qui effectue la collecte sur 33 communes, était parfaite pour la mise en place d'une unité traitant la biomasse. A cet endroit, le SMICOTOM effectue maintenant la méthanisation à partir des gaz produits par les déchets. La géothermie est le dernier élément complétant la liste de ce qui peut être fait."

"Avec l'évolution des nouveaux règlements d'urbanisme, il n'y a plus de zones où l'implantation d'éoliennes est permise. Avant, il était possible de disposer de lieux appropriés à la mise en œuvre de la production de nouvelles énergies."

"Mais il faut aussi composer avec les différents acteurs associatifs qu'il faut convaincre. De plus, il faut faire face aux nombreux recours administratifs qui freinent les actions sur le terrain. "

"Nous sommes pénalisés par la loi littorale, qui impacte la totalité de la surface des communes par rapport aux énergies renouvelables. Par exemple, pour les parcs photovoltaïques, il n'est pas autorisé de ruptures d'urbanisation. Il est aussi devenu très difficile de mettre en place des éoliennes. La loi littorale doit exister, mais c'est son application à toute la surface de la commune qui crée la difficulté. Initialement applicable à une bande de 100 m, cette distance est passée à 500 m, puis à 3km... avant de s'appliquer maintenant à la totalité du territoire, soit pour nous 17km. A remarquer qu'à contrario, des communes très proches du littoral ne sont pas impactées, dès le moment où elles n'ont pas de débouchés maritimes. Il faudrait reformuler cette loi en spécifiant une largeur de bande fixe."

«Natura 2000 et le Parc Naturel Régional (PNR), sont pilotés par d'ardents défenseurs de la nature ; cela ne facilite pas toujours les implantations d'unités de production énergétique. Je constate la présence de nouvelles fermes photovoltaïques à 4km en bordure de ma commune, alors que des recours ne me permettent pas d'en créer sur la mienne. Avec Valorem, nous avons un projet de 18 éoliennes qui n'a pas pu se faire, à cause des problèmes d'implantation d'une usine de fabrication au Verdon et du trajet

d'entraînement des avions militaires. Ce projet aurait pu nous rapporter 150000€ par an soit 13% des recettes de la commune.»

«Je relance régulièrement les projets, en m'appuyant principalement sur l'état qui doit être facilitateur de toutes ces initiatives créatrices de ressources et d'emplois locaux.»

«Concernant les énergies nouvelles, l'évolution de la CdC, ne change pas grand-chose, car c'est le tourisme qui est souvent mis en avant. Mais pour une commune comme la mienne, cela n'est pas suffisant. Si l'on excepte la partie de la CdC Médoc Atlantique où des emplois liés au vignoble existent et certaines communes où quelques industries spécialisées ou de grands supermarchés, le restant du territoire de la CdC n'a pas beaucoup d'activités locales fournisseuses d'emplois. »

«Nous avons une forêt magnifique, mais il faut aussi composer pour trouver un équilibre permettant la création à terme d'emplois locaux. Un autre frein est parfois, paradoxalement, les nouveaux habitants qui viennent de zones urbaines et qui, découvrant un paradis, ne sont pas favorables à des changements. Pour les emplois, je remarque quand même l'accroissement des habitants qui télétravaillent sur place actuellement. »

«Et pourquoi ne pas imaginer de lancer des projets de type Center parcs qui fonctionneraient toute l'année et seraient créateurs d'emplois. »

«En tout cas, je ne baisserai jamais les bras concernant les projets de mise en œuvre de nouvelles énergies.»



Une initiative récente de Naujac-sur-Mer : la Commune a rénové récemment une ancienne bâtisse permettant l'implantation de commerces, l'ensemble étant alimenté en énergie par des panneaux photovoltaïques.

Propos recueillis par Xavier SOINARD.

La commune de Naujac compte 1100 habitants, pour 100 km² et s'étend à partir du bord de l'Océan sur une profondeur de 17 kilomètres à l'intérieur du Médoc.

La commune est majoritairement recouverte de forêts de pins. Depuis 2008, le Maire de cette commune est M. Jean-Bernard Dufourd. La Commune va offrir dans le futur une maison de santé et encourage toutes les initiatives économiques et de transition énergétique. Elle a toujours le projet de devenir un véritable démonstrateur des diverses technologies pour des énergies renouvelables et de réutilisation des déchets.

PNR : Parc Naturel Régional
CdC : Communauté de Communes
SCoT : schéma de cohérence territoriale
PLU : Plan Local d'Urbanisme

VIVE LA FORÊT

Propos recueillis par Alain Crombez.

APLLO : M. le Président, cher Patrick, pouvez-vous nous présenter votre association ?

Son objet, ses actions, ses moyens... ?

Patrick POINT : Vive la Forêt est née en 1989 à la suite de l'incendie qui avait dévasté la forêt au Porge et à Lacanau. Très vite il est apparu que l'incendie n'était pas la seule menace pesant sur les forêts. Les projets d'extension des infrastructures et le déploiement d'une urbanisation anarchique contribuaient aussi et de façon plus irréversible, à l'érosion du massif forestier. Les menaces sur les paysages, sur le littoral et le patrimoine naturel ont également amené l'association à étendre son champ d'interventions et donc son objet social.

Après presque 30 ans d'action, l'association demeure très impliquée dans la protection de l'environnement et de la qualité de vie en Médoc. Nous avons fait le choix de l'indépendance. L'association est apolitique et fonctionne sans subvention. Nos seuls moyens sont les contributions de nos adhérents qui fort heureusement se montrent fidèles et généreux.

On nous a parfois présentés comme une association carburant au juridique. C'est évidemment caricatural.

Nous sommes toujours partants pour participer activement aux instances de concertation : Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE des Lacs Médocains, Commission de suivi du site d'enfouissement des déchets de Naujac, Comité consultatif de gestion de la Réserve Nationale de Cousseau, Comité de concertation à Lacanau, Comité de suivi Interconnexion France-Espagne, mise en place du SCoT Médoc 2033, nouveau SCoT Médoc Atlantique, Plan de Prévention des risques Littoraux, etc... Nous intervenons également, par des contributions écrites, dans un grand nombre d'enquêtes publiques (une quinzaine en 2017).

Bien sûr, lorsque le dialogue ne peut pas s'établir et que les lois et règlements en matière d'urbanisme et d'environnement, nous semblent avoir été oubliées ou contournées, nous déférons les délibérations et projets devant les juridictions adéquates. Vos lecteurs de Lacanau savent que sur cette commune, nous intervenons devant les juridictions administratives et civiles dans l'affaire de la construction illégale « Decons », que nous avons déféré devant le tribunal administratif la délibération prise par la Mairie relative au PLU, que nous avons obtenu des annulations de permis de construire au Bernos et au Moutchic, pour ne parler que d'affaires récentes.

Pour faire connaître nos actions et points de vue, nous publions chaque année une revue tirée à 2500 exemplaires. Nous avons cette année rénové notre site internet qui est remis à jour à un rythme quasi hebdomadaire (<http://www.vivelaforet.org>).

Nous disposons également d'une page Facebook

APLLO : Vous savez que la transition énergétique est un sujet d'actualité.



Patrick POINT

Président de l'Association Agréée Vive la Forêt
Directeur de recherche émérite au CNRS, Université de Bordeaux.
Spécialiste d'économie de l'environnement et du patrimoine naturel.

Quelle est la position de VLF en la matière ?

P.P. : Notre association est très attentive à la question de l'énergie. Notre conviction est que le plus grand gisement à mobiliser est celui des économies d'énergie. Nous soutenons les politiques en faveur des économies d'énergie dans les constructions nouvelles, mais aussi dans la rénovation du bâti ancien. Le secteur des transports doit également retenir l'attention. Faute d'alternative significative en matière de transports collectifs, on doit faire le constat d'un usage quasi-exclusif de l'automobile en Médoc. Les énergies renouvelables ont bien sûr un rôle de premier plan à jouer dans le mix-énergétique. Pour autant, faut-il assigner au Médoc la fonction de territoire à énergie positive ? C'est la position de certains opérateurs qui, compte tenu des vastes espaces naturels dont dispose le territoire, y voient un potentiel rêvé pour l'implantation de vastes parcs photovoltaïques et de champs d'éoliennes. Le projet de charte du Médoc a vu s'affronter deux positions. D'un côté on a la vision du représentant du groupe Valorem qui s'installe au chevet d'un « Médoc qui se meurt », et entend le soigner à coup de millions d'euros tirés de la multiplication des fermes solaires et éoliennes, imaginant ainsi un territoire dédié principalement à la production d'énergie. De l'autre, se construit l'idée d'un territoire maîtrisant sa consommation d'énergie et produisant l'énergie renouvelable adaptée à son projet de développement. Cela passe nécessairement par des actions d'éducation à la sobriété énergétique, et par la rénovation énergétique des bâtiments et des logements. Ce qui, notons-le au passage, est créateur d'emplois non délocalisables. C'est bien entendu cette deuxième conception que nous appuyons.

Nous avons eu l'occasion de nous opposer à des projets de parcs photovoltaïques. Nous ne l'avons pas fait sur des bases doctrinaires, mais au regard de la faiblesse des dossiers soumis en matière d'impact environnemental ou pour non-conformité à la loi littoral. Nous nous inquiétons des positions prises par EDF en faveur de la création de vastes fermes photovoltaïques. Cet opérateur cède encore au vertige d'une production de masse centralisée, alors que la modernité serait d'aller vers une production sinon individuelle, du moins très décentralisée rapprochant la production des unités de consommation grâce à des réseaux intelligents (smart grids).

APLLO : D'une manière générale, avec le développement de métropoles régionales, est-il cohérent de craindre un impact sur les territoires qui les entourent ?

P.P. : C'est vers un développement symbiotique qu'il faudrait aller.

Pour l'instant ce sont plutôt des relations de prédation des métropoles vers leurs territoires périphériques qui se déploient.

La théorie du ruissellement qui postule des effets d'entraînement généralisés ne trouve pas de véritable concrétisation. On n'est plus dans des interdépendances qui seraient automatiquement de type gagnant-gagnant comme elles ont pu l'être autrefois dans les relations villes campagnes. La pure logique de centralité qui consiste à se débarrasser des activités gênantes ou à faible valeur ajoutée, tout en continuant de concentrer, les activités nobles (secteur du tertiaire supérieur), et le pouvoir politique, est toujours à l'œuvre.

Les interdépendances se renforcent mais sont souvent plus génératrices de déséquilibres que de développement vertueux. Il y a fort heureusement des territoires qui parviennent à cultiver leurs propres atouts tout en tirant parti de l'attractivité de la métropole.

On commence à réaliser que les performances des métropoles tiennent à leurs territoires périphériques et notamment à la qualité des aménités de ces territoires et à leur contribution potentielles à un fonctionnement soutenable.

S'il ne peut être question d'un renversement complet qui verrait un aménagement par la périphérie et non plus par le centre, il faut à minima passer à des relations de réciprocité. La logique de coopération doit se déployer à l'échelle des aires métropolitaines, où l'absence de coopération est préjudiciable à un développement harmonieux.

Les contrats de réciprocité, nouveaux outils de coopération interterritoriale fondée sur une logique de co-développement territorial, concrétisés par le premier comité interministériel aux ruralités du 13 mars 2015, offrent de ce point de vue des très intéressantes perspectives. Ces contrats peuvent être négociés dans des domaines tels que l'alimentation, la protection de l'environnement, les filières d'excellence agricoles et industrielles, les usages numériques, le tourisme ou encore la culture.

APLLO : Plus proche de nous, faisons un focus sur notre territoire. Dans votre dernier bulletin, vous avez fait une riche présentation du dossier des champs captant d'eau potable et leur impact sur les activités humaines en sud médoc. Est-il cohérent d'émettre des craintes comparables s'agissant de l'énergie ? Autrement dit, peut-on craindre de voir des champs d'éoliennes et des fermes photovoltaïques "pousser" au profit d'une métropole énergivore ?

Ce n'est pas prendre un grand risque que d'affirmer que les villes auront besoin demain de l'appoint du monde rural pour s'alimenter et couvrir leurs consommations en énergie. Mais, les champs d'éoliennes et les fermes photovoltaïques hors Bordeaux Métropole, produisent de l'énergie électrique qui alimente le réseau. Ce n'est pas une énergie spécifiquement ciblée.

En la matière, Bordeaux Métropole joue son propre jeu. Le nouveau plan climat-air-énergie voté en juillet 2017 affiche l'objectif, ambitieux, d'être une métropole à énergie positive à l'horizon 2050. Il ne détaille pas les liens nécessaires avec les territoires de la périphérie.

Prenons simplement l'exemple des réseaux de chaleur qui doivent être développés sur la base de géothermie, mais aussi en mobilisant du bois-énergie. Les approvisionnements bois sont censés provenir d'une filière locale durable. L'approvisionnement doit se faire dans un rayon d'au maximum 150 km autour des chaufferies. Ce type d'usage du bois entre en compétition avec l'approvisionnement des filières de pâte à papier et de bois d'œuvre ainsi que l'approvisionnement direct des particuliers en bois-énergie. Il y a là un risque de déséquilibre des marchés qui paraît négligé.



Il est frappant de constater l'absence de communication entre Bordeaux Métropole et sa périphérie sur la mise en œuvre de la transition énergétique. Cette situation est sans doute encore aggravée, par le fait que le Conseil Départemental soutient des communautés de communes qui ont des projets de territoire à énergie positive (TEPOS) et que la Région Nouvelle-Aquitaine revendique aussi un soutien aux démarches territoriales de transition énergétique à travers l'accompagnement et la mise en réseau de TEPOS qui s'engagent pour la sobriété, l'efficacité énergétique, et l'utilisation d'énergies renouvelables locales.

On ne peut que souligner la nécessité d'organiser et d'inscrire dans la durée une démarche de coopération avec les territoires périurbains et ruraux. Cette démarche pour une transition énergétique partagée pourrait très utilement s'appuyer sur un grand débat citoyen.

STRATÉGIE DE LA FAÇADE ATLANTIQUE

Avec ses espaces maritimes et littoraux la France possède un patrimoine naturel remarquable et un potentiel de développement socio-économique important. Afin de garantir le bon état écologique et une meilleure valorisation économique et sociale de la mer et du littoral, la Stratégie nationale pour la mer et le littoral a été adoptée par le ministère de l'Environnement en février 2017.

Cette stratégie fixe les objectifs de long terme dans le cadre de la transition écologique et donne un cadre d'action au travers d'orientations stratégiques.

Pour chacune des façades maritimes en métropole (Sud-Atlantique pour le Médoc), un document de planification doit préciser les conditions de mise en œuvre de la stratégie nationale en fonction des spécificités locales. Les documents stratégiques de façade sont élaborés par l'État en concertation avec les acteurs maritimes et littoraux réunis dans le conseil maritime de façade et font l'objet d'une concertation préalable avec le public.

Cette concertation préalable s'échelonne sur deux mois à compter du 26 janvier 2018 et s'articule autour de deux modalités:

- La mise en place d'une plateforme participative sur internet ;
- L'organisation d'ateliers citoyens pour approfondir certaines thématiques qui seront choisies. Pour le Sud-Atlantique 4 ateliers ont eu lieu à La Rochelle, Bordeaux, Capbreton et Biarritz.

L'atelier de Bordeaux, où l'APLLO était présente, s'est déroulé le 1er mars dernier et parmi les 6 thèmes initiés par l'état, les 3 suivants ont été choisis et débattus par les participants:

- Le bon état écologique des milieux marins et littoraux;
- La résilience des territoires face aux risques littoraux;
- Une économie bleue respectueuse des équilibres écologiques.

Les contributions des différents ateliers font l'objet d'une synthèse par le maître d'ouvrage (ministère de la Transition Écologique) dont il assure une diffusion et une prise en compte dans le cadre de la concertation institutionnelle lors de l'élaboration des objectifs stratégiques.

L'échéancier global est résumé ci-dessous.



Pour plus d'information consulter le site

<http://www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr/ressources-disponibles-sur-la-facade-sud-r545.html>

Christophe Bernier
Agent Général d'Assurances
www.swisslife.fr



SwissLife

Retrouvez-nous à Lacanau:

7, avenue de la Libération, 33680 Lacanau Ville

Tél. 05 56 03 59 95 - Fax 05 56 03 56 94

christophe.bernier.ag@swisslife.fr

Assurances Dommages
Habitation - Immeuble - Bailleur privé
Locaux professionnels
Auto - Moto - Loisirs - Protection juridique

OCEAN PROTECTION SERVICES
Systèmes de sécurité
Télé-surveillance
Interventions
BONAKDAR-TEHRANI Farhad
1 Corniche Lac et Forêt
CARREYRE
33680 LACANAU • Tél. 05.56.03.58.03

Le 6 janvier a été déposée en mairie une lettre du président de l'APLLO, sollicitant le maire de Lacanau afin de faire un point de situation sur différents dossiers d'urbanisme. Nous n'avons pas de réponse à ce jour ...

Monsieur le Maire,

Comme vous le savez en votre qualité d'adhérent de l'APLLO, le rôle de notre association consiste essentiellement à informer et éventuellement conseiller nos adhérents.

C'est pourquoi, en ce début d'année nous souhaiterions faire le point avec vous sur certains dossiers d'urbanisme auxquels nous nous intéressons particulièrement. Nous pourrions ainsi diffuser vos réponses dans notre prochaine revue « Aplo Mag' » qui paraîtra en mars prochain, quelques jours avant notre Assemblée Générale prévue le lundi de Pâques, 02 avril.

1 - L'affaire DECONS : depuis l'appel du jugement du tribunal du 7 novembre 2016 par le Préfet de Gironde soutenu par la Mairie de Lacanau, il semble qu'aucune audience en appel n'ait eu lieu. Quelle est la suite prévisible de ce dossier ?

2 - Nous avons été informés par nos adhérents d'un certain nombre de recours contre le PLU voté en 2017. Il semblerait qu'aucun référé en suspension n'ait été introduit. Cependant certaines formalités conditionnent le caractère exécutoire de ce document, dont il revient à la commune de déterminer la date d'applicabilité. Cela est aussi important pour les dossiers en cours d'instruction. Ainsi à quelle date le PLU de Lacanau serait-il donc applicable ?

3 - Différentes rumeurs circulent s'agissant des aménagements de la rue Marie Curie.

Avez-vous été informé d'une quelconque avancée sur le projet de construction du lotissement s'appuyant sur l'OAP de Narsot ?

4 - Concernant la villa "remarquable" Margalex, presque entièrement détruite, quel cahier des charges a-t-il été imposé au promoteur pour la reconstruction ?

5 - Au sujet de la parcelle boisée BV41 parcellisée, des lots ont été proposés à l'achat à certains riverains. Pouvez-vous nous indiquer le prix du m2 de ces terrains, non constructibles en l'état, et nous donner accès au plan de parcellisation.

En vous remerciant par avance, veuillez agréer Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Alain CROMBEZ

l'APLLO était présente à Lustrac pour les vœux de Pascale GOT, conseillère départementale de la Gironde.

Beaucoup de monde présent !!!

Egalement à Castelnau de Medoc, pour les vœux de Benoît SIMIAN, député de la circonscription, en présence de Florence Lassarade (sénatrice) et Henri Sabarot (conseiller régional).



Lustrac pour les vœux de Pascale GOT



Les vœux du député B.Simian

PURE PLANETE

VOTRE ÉPICERIE BIO À LACANAU

8, av du Maréchal des Logis Garmung
33680 Lacanau Océan
www.pureplanete.com

CAVE CHEZ KIKI

7 rue Mal Louis Garmung
33680 Lacanau-Océan
Tél. 05 56 26 37 00

PIZZA AU FEU DE BOIS

20 ANS DE QUALITÉ - PRIX LE GANON

Prenez vos commandes!
06 30 99 68 44

Espace commercial de la Cité d'Argent
42 avenue de la Cité d'Argent
33680 Lacanau Ville
www.pizzafeu.debois.com

PENSEZ À COMMANDER
06 30 99 68 44

DE LA HAUTE TENSION BIENTÔT SOUS NOS PIEDS?

L'APLLO suit ce dossier et participe aux différentes réunions.

DÉMARCHE EUROPÉENNE ET APPLICATION ENTRE LA FRANCE ET L'ESPAGNE

Le Conseil de l'Union Européenne du 25 novembre 2002 a approuvé l'objectif consistant, pour chaque état membre, à parvenir à un niveau d'interconnexion électrique avec ses voisins au moins équivalant à 10% de la capacité de production installée en 2020. Ce pourcentage, appliqué à la frontière entre la France (Rte) et l'Espagne (REE), conduit à une capacité d'échange de 8000 MégaW. A ce jour en prenant en compte la liaison, par la Catalogne, mise en service en 2015, la capacité est de 2800 MégaW. Les études engagées en 2012 par Rte et REE ont abouti à la décision de l'UE, le 14 octobre 2013, d'une interconnexion Ouest d'une capacité de 5000 MégaW.

Cette interconnexion devant, pour minimiser les travaux annexes, **relier 2 nœuds de réseaux**, ceux de Cubzenais (en Gironde) et Gatika (Biscaye, en Espagne) ont été retenus.

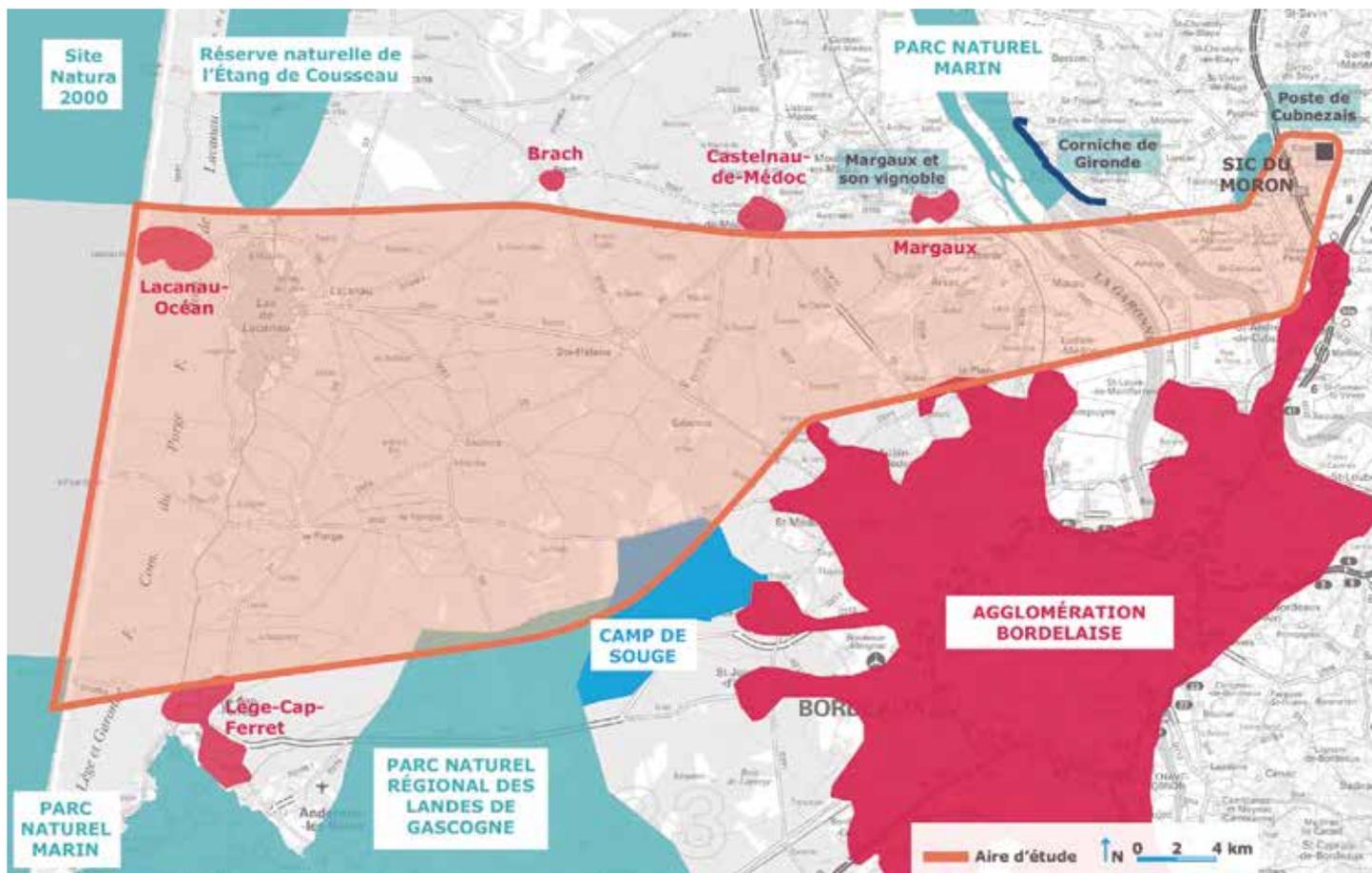
Coté Pays Basque Français et Espagnol, la topographie, l'urbanisation et les nombreuses infrastructures routières sont une sujétion importante. Aussi, Gatika se situant à proximité de la côte (10km), la solution retenue est une liaison de 370km dont 280km en liaison sous-marine par le golfe de Gascogne et 80km terrestre, en France, à la latitude de Cubzenais **c'est à dire dans le Sud-Médoc**.



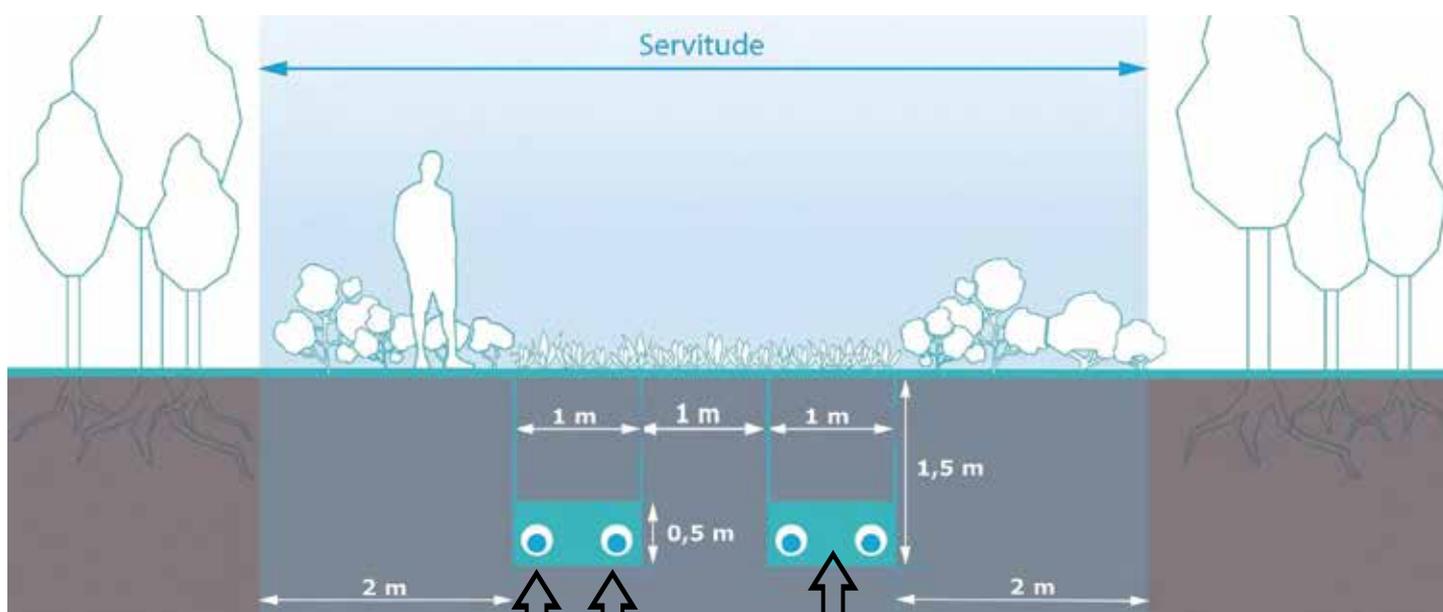
A ce jour l'estimation des travaux est de 1,75 milliard d'euros avec un principe de participation de 0,7 M€ pour l'Europe ce qui conduirait à 0,525 M€ pour la France comme pour l'Espagne.

LIAISON TERRESTRE

En amont des études, il a été défini une aire d'étude, validée par le Préfet, correspondant au territoire dans lequel il est possible d'envisager le réseau. Cette aire est bornée au Nord par Margaux, Castelnau et la réserve du Cousseau et au sud par les agglomérations de Bordeaux et de Lège Cap ferret. La commune de Lacanau se situe à l'intérieur de cette aire pour la partie façade atlantique.



Pour des questions de sécurité de réseau, la liaison en courant continu est décomposée en 2 lignes implantées conformément au schéma ci-dessous.



câble de diamètre hors tout de 15 cm maximum comprenant un conducteur en cuivre recouvert d'une enveloppe isolante et d'enveloppes protectrices

Enrobage béton

ÉTUDES PRÉALABLES ET CONCERTATION

A l'intérieur de l'aire précédemment définie, les études réalisées d'octobre 2017 à janvier 2018, ont permis de définir des fuseaux envisageables (de quelques dizaines de mètres de largeur), et d'en faire une comparaison multicritères (technique, foncier et environnementale) afin de retenir le Fuseau à Moindre Impact (FMI).

Compte tenu de son importance, le déroulement du projet fait l'objet d'une concertation sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), **concertation à laquelle l'APLLO a participé.**

Cette concertation réunissant RTE, les bureaux d'études associés et le public a été organisée par zones géographiques (« littoral » pour le territoire entre l'est du lac et l'Océan).

Elle s'est déroulée en 4 phases:

- Le 17 octobre 2017 à Sainte-Hélène, une réunion publique de présentation des enjeux et du projet.

- Le 15 novembre 2017 au Porge un premier atelier participatif.

Cet atelier était dédié au recueil des données locales auprès des participants locaux.

- Le 4 décembre 2017, au Porge, un second atelier participatif durant lequel les 3 fuseaux possibles ont été présentés et ont fait l'objet de leur évaluation.

- Le 10 janvier 2018, à nouveau au Porge, s'est tenue une réunion publique de restitution où a été présenté et justifié le Fuseau de Moindre Impact.

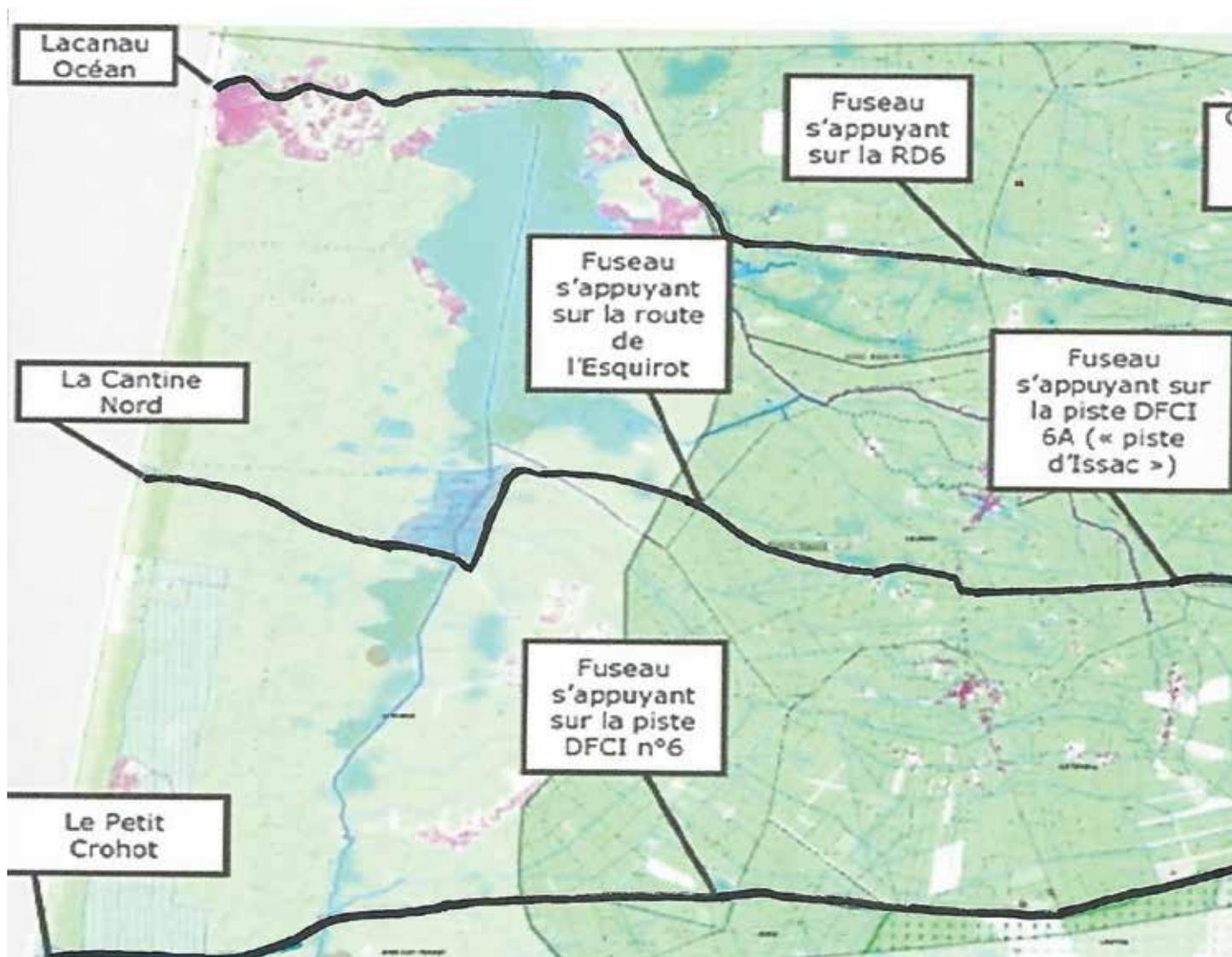
FUSEAUX ENVISAGÉS

De Cubzenais à l'est d'Arsac, les fortes contraintes conduisent à ne retenir qu'un fuseau de passage qui se décompose ensuite en 3 vers l'Océan pour atteindre la zone d'atterrissage (transition entre la partie maritime et terrestre).

Pour atteindre l'océan, la traversée de la zone dunaire entre lac et océan est une sujétion importante. Aussi pour minimiser l'impact environnemental, il faut utiliser les voiries existantes permettant d'accéder au plus près de l'océan.

Ce qui conduit à 3 sites possibles : Lacanau, la Cantine Nord et le petit Crohot.

Il en résulte les 3 fuseaux ci-dessous empruntant au maximum les voiries et pistes forestières.



FUSEAU DE MOINDRE IMPACT

L'étude des différents fuseaux est synthétisée sur le tableau multicritères ci-dessous :

Critère/ fuseau	Lacanau	Cantine Nord	Petit Crohot
milieu physique implantation			
Milieu naturel environnement			
Milieu humain			
Paysage patrimoine			
Technique			
Restitution ateliers			

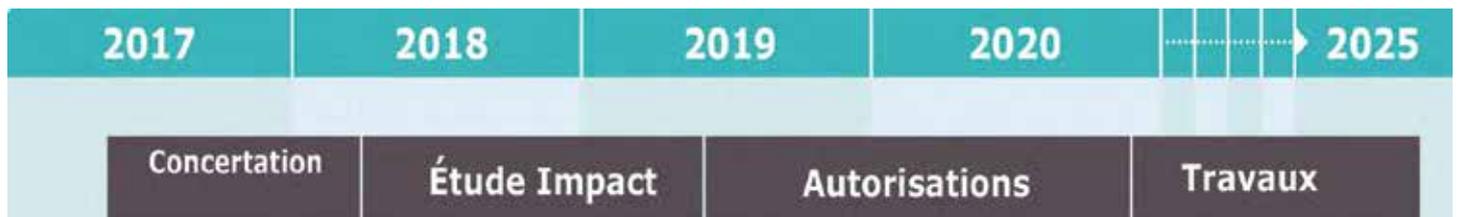
Le code couleur correspond à l'impact du critère sur le projet:

- peu ou pas d'impact,
- impact faible à moyen,
- impact fort

A titre d'exemple, le fuseau Lacanau qui emprunte la voirie à partir du Huga générerait des contraintes fortes à rédhibitoires sur la réalisation des travaux. Il résulte de cette analyse que le fuseau retenu est le fuseau Cantine Nord.

POURSUITE DU PROJET

Le fuseau à moindre impact sera, au mois de février, soumis à l'accord du préfet puis au niveau gouvernemental. Si les avis sont favorables, le fuseau sera ensuite affiné pour définir un tracé soumis à l'étude d'impact. Viendront ensuite les différentes autorisations et les travaux conformément au planning prévisionnel général de l'opération.



Durant le prolongement des études, la concertation se poursuit et il est prévu 2 nouvelles réunions publiques en juin et décembre 2018. **L'APLLO y sera présente.**

Pour plus d'informations, l'ensemble de la concertation (projet, ateliers, réunions publiques et forum) fait l'objet du site <https://www.inlfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne>.

Pierre Barras

Bernard RENE
 CHAUFFAGE SANITAIRE ZINGUERIE ENERGIES RENOUVELABLES
 15 bis rue Léon Dominique - 33680 Lacanau-Océan
 ☎ : 05.56.03.12.98 📠 : 06.07.52.47.72
 euribernardrene@wanadoo.fr

LE CAPITOLE
 c/o APLLO - HOCALM - 47031111 PARIS
 LACANAU OCEAN
 Place du général de Gaulle - 05.57.17.53.56

LOWT VINS
Vignobles Lascaux
 PRENSAC & BOBREAUX
 Propriétaire récoltant depuis 1920
Vente Directe du Producteur
 Dégustation Gratuite - Sélection Grands Crus
Livraison Gratuite sur Lacanau toute l'année
 Face au Manège à Lacanau Océan
Tel : 05.57.84.72.16. 06.70.70.46.18.

MAMAN LES PTITS' BATEAUX QUI VONT SUR L'EAU

En marchant sur la plage Nord de Lacanau Ocean, à deux kilomètres environ vers le Nord de la plage centrale, Mme BARIVIERA, une de nos adhérentes a été intriguée par un bout de bois en forme de bateau qui gisait parmi les débris ramené par l'océan.

Ce bout de bois, d'une trentaine de centimètres, avait une forme particulière et portait une inscription gravée en plusieurs langues.

Sa passion enfantine des messages jetés à la mer a pris le dessus et elle l'a ramassé afin d'en déchiffrer les inscriptions.

Le message, transcrit en plusieurs langues (espagnol, basque, français, anglais) disait ceci :
"Projet de recherche en cours. Aidez nous. Si vous me trouvez, contactez nous."



Cette inscription a attisé sa curiosité, et celle-ci a envoyé un message à l'adresse mail mentionnée.

La réponse n'a pas tardé. M. FERRER Luis de l'association LIFE LEMA, l'a contactée, lui demandant le numéro gravé sur le bois ainsi que la géolocalisation de l'objet.

Il s'agit d'un projet LIFE LEMA mené avec les élèves des collèges SAN PATRICIO et TERESANIAS en collaboration avec le Musée Naval, l'Aquarium de San Sébastien, l'ALBAOLA FAKLORIA et NAVEGAVELA pour étudier la trajectoire des déchets jetés à l'eau dans le golfe de Gascogne jusqu'à leur échouage sur les côtes.

Entre 2017 et 2018, des "petits bateaux" ont été et seront largués en espérant que les personnes qui les trouvent, préviennent.

M. Luis FERRER :

"Le projet, entre 2017 et 2018, une centaine de petits bateaux de bois vont être lancés près des côtes espagnoles dans le cadre du projet LIFE LEMA soutenu par l'union européenne. Chaque petit bateau est numéroté et a été décoré par un ou plusieurs enfants. Leurs messages et photos seront bientôt disponibles sur le site internet du projet. L'objectif principal de ces petits bateaux est de comprendre la dérive et l'accumulation des déchets marins le long de nos côtes. Bien que les coordonnées GPS (latitude et longitude) des points de départ de chaque petit bateau soient connus, votre contribution est primordiale pour connaître leur point d'arrivée, ce qui nous permettra de représenter leurs trajectoires les plus probables. Merci infiniment pour votre aide! "

Le groupe de travail LIFELEMA est constitué d'organismes et de professionnels experts dans le domaine maritime et littoral, dans les déchets aquatiques, la modélisation et la gestion. Il est dirigé par le Conseil Territorial de Guipúzcoa, avec l'appui du centre de recherches AZTI pour la coordination technique. La valeur ajoutée du LIFE LEMA est de produire des études et des actions qui permettent une approche transfrontalière de l'analyse de la problématique environnementale des déchets aquatiques, en établissant une coopération et des actions transnationales pour la recherche de solutions communes, comme en témoigne l'ensemble des partenaires répartis d'un bout à l'autre du PaysBasque espagnol et français.

Le projet est également soutenu par l'organisation non gouvernementale *Surfrider Foundation Europe*

Comme notre adhérente, nul ne peut être surpris de l'arrivée sur notre littoral de "ce petit bateau"

Combien d'entre nous n'ont-ils pas au cours des grandes marées hivernales, joué à la pêche au trésor, dans les amas de déchets jonchant nos plages.

Nous ne pouvons que saluer l'initiative de nos voisins Espagnols.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 AVRIL 2018

9H00 - SALLE L'ESCOURE

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION PRESENCE OU POUVOIR

TRES IMPORTANT : Si vous ne pouvez être présents, nous vous prions de transmettre votre pouvoir (ci-joint), soit par internet à contact@aplo.fr, soit par courrier, soit à un autre adhérent afin que le quorum des présents ou représentés soit atteint.

COTISATIONS

Ne peuvent participer , ET VOTER, à cette Assemblée générale que les adhérents à jour de leur cotisation 2018.
(Peuvent assister, les personnes invitées par le Conseil d'administration.)

C'est pourquoi nous demandons à ceux qui n'ont pas encore envoyé leur fiche d'adhésion et réglé leur adhésion 2018 de bien vouloir le faire AVANT l'Assemblée Générale,
par chèque ou virement bancaire ou postal.

(cela facilite le travail de la trésorière et du secrétaire)

Notre bureau d'accueil vous recevra à partir de 8H30 pour procéder au pointage et à la signature des listes de présence.

ORDRE DU JOUR

09H00 : Assemblée générale ordinaire

- adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2017
- Vote des rapports moral et financier.
- Elections du Conseil d'Administration : présentation des candidats puis vote.
- Informations sur l'actualité canalaïse et les actions entreprises.
- Intervention du président.

11H00 : Accueil des élus et invités

(questions – réponses avec les élus)

12H30 : Pot de l'amitié

APPEL À CANDIDATURES

Si vous désirez participer avec nous à cette aventure ?
Rejoignez-nous au sein du conseil d'administration.
Vous pouvez également nous aider ponctuellement dans nos actions (articles, enquêtes, témoignages, photos) .
Pour postuler au Conseil d'Administration, ou simplement participer à une action, merci d'envoyer un courrier de candidature au président, ou par mail).

NOMBRE D'ADHERENTS ET D'ANNONCEURS EN 2017			
Adhérents : 606		Annonces : 37	
Exercice financier 2017			
Ressources		Affectations	
Cotisations adhérents	6 480,00	Assurances	230,00
Souscriptions annonceurs	2 500,00	Fournitures	176,14
Intérêts avoir Livret A	48,61	Impression revues	3 568,42
		Presta (routage)	615,60
		Envoi revues (poste)	1 467,42
		Budget comm.	940,38
		Réceptions	402,61
		Frais financiers	54,00
		Location b. postale	94,80
		Entretien site	72,00
		Active Trail	100,80
		INPI	62,00
		Participation travaux municipalité	3 000,00
TOTAL	9 028,61	TOTAL	10 784,17
Solde : - 1 755,56 *			
Bilan financier 2017			
		Avoir livret A	5 779,80
Solde de l'exercice 2017	- 1 755,56	Avoir CCP	1 833,60
Avoir au 01/01/2017	9 368,96	Caisse	0
Avoir au 31/12/2017	7 613,40	Avoir au 31/12/2017	7 613,40

* Rassurez-vous !

Au cours de l'AG nous vous expliqueront pourquoi ce solde est artificiellement négatif
En fait, tout va bien la situation est saine!

LES ABEILLES DE L'OCEAN.

Daniel, un de nos adhérents nous confie ici ses difficultés à exercer une activité apicole mais sa détermination à continuer : un rappel pour chacun d'user avec discernement des produits du jardin

" J'ai une grande passion : **les Abeilles.**

J'avais un magnifique rucher, mais malheureusement celui-ci a été détruit par empoisonnement : certains s'obstinent encore à utiliser des produits chimiques pour détruire les mauvaises herbes. Hélas, ils oublient que ces produits se propagent sur tout notre environnement ,donc aussi sur les fleurs... la raison d'être de NOS abeilles.

La nature est belle mais tous ces produits sont nocifs pour la société humaine et animale.

A ce fléau, il faut rajouter les frelons asiatiques.

C'est donc à mon grand regret, avec beaucoup de tristesse et de dépit, que j'ai été contraint d'abandonner cette activité : je ne supportais plus toute cette mortalité.

Néanmoins, la passion est toujours en moi et l'envie de recommencer aussi.

Alors... c'est reparti ! "



ab
Alain Brussol
immobilier
depuis 1997

Vente - Achat - location saisonnière
Expert immobilier Agréé FNAIM

OUVERT TOUTE L'ANNEE
22 Avenue Plantey 33680 Lacanau-Océan

Tél : 05 56 03 15 52 - 06 73 82 44 67
brussol@orange.fr
www.lacanau-immobilier.com



ALTERNATIF
COIFFURE MIXTE

12 rue Caupos - 33680 - Lacanau ville - 05 57 70 50 49
www.alternatif-coiffure.fr

Primeur
Le Panier d'Aurore
A Lacanau Ville

Tél. 06 83 53 59 88 - Ouvert Toute l'année
08h30 - 12h30
16h00 - 19h00

LE PLEIN DE *Santé* POUR LA *Bonne Humeur!*
42, av. de la Côte d'Argent - 33680 Lacanau Ville

Suivez les fruits et les légumes du moment!
www.facebook.com/PANIERDAURORE



Le Charlot
BRASSERIE CAFE BURGER
Lacanau Océan - 06 59 32 95 95

Reposi Pressing Lacanau
Reposi Pressing-Lacanau 33
Repouche, Mercerie, Blanchisserie
Vente et location de linge
Dépôt carbonne

Tél/Fax : 05 56 03 17 58
eliane-givard@orange.fr

Reposi Pressing Lacanau
10 Avenue Plantey
33680 Lacanau Océan

Ei

EUROCÉAN
IMMOBILIER

2 Avenue Plantey
33680 Lacanau Océan
www.agence-eurocean.fr
05 56 26 30 32
locationlacanau@immobilier-medoc.com

LOCATION SAISONNIÈRE
GESTION - SYNDIC
LOCATION - TRANSACTION

GROUPE
IRONDE
IMMOBILIER



UNE ÉCOLE POUR NAVIGUER

Propos recueillis par Stéphanie Hubert.

LE SAVIEZ-VOUS ? Depuis cet automne, vous pouvez passer votre permis bateau sur le lac de Lacanau !

Merci qui ? Merci Nicolas, canalais, qui, après avoir été moniteur de voile au club de voile de la Grande Escoure (VLG) pendant de nombreuses années, a créé en septembre sa propre école de navigation voile et moteur à Lacanau.

L'école a deux activités phares :

Passage du permis côtier (et bientôt hauturier), toute l'année

Activités voile sur un magnifique vieux gréement, de avril à novembre

balades familiales ou entre amis sur le lac initiation à la navigation

jardin du lac pour les enfants (tous les matins pendant les vacances scolaires)

Passionné de bateau, marin dans l'âme, amoureux de la nature, il transmet sa passion avec joie de vivre et professionnalisme.

Nous avons donc pleins de questions à lui poser !

Pourquoi passer son permis bateau ?

"Déjà, c'est obligatoire si l'on veut louer ou avoir son propre bateau à moteur ou jet ski. Et cela permet de connaître les règles internationales de navigation et de naviguer n'importe où dans le monde à moins de 6 miles d'un abri, et sur presque tous les lacs côtiers de France. C'est la première étape de la vie de marin !"

Quel niveau doit-on avoir pour pouvoir s'inscrire ?

"C'est une école, je prends tout le monde à partir du niveau 0 et les emmène jusqu'à la réussite de l'examen. Je propose aussi des cours de remise à niveau."

Le code, comment ça se passe ?

"Le code permet d'avoir toutes les connaissances de bases indispensables aux plaisanciers : Radiotéléphonie, météorologie, balisage, sécurité, règles de priorité, feux des navires, signalisations lumineuses, cartographie, autonomie en carburant, etc..."

Il y a un minimum de 5h de cours à passer avec moi, à répartir sur 1 journée ou en plusieurs jours. En plus de ça, je fournis au candidat un livre de code, et il a la possibilité de s'entraîner sur ma plate-forme de e-learning. Une fois qu'il se sent prêt, il passe l'examen dans un centre d'examen soit à Bordeaux soit à Arcachon ; l'épreuve dure 1h."

Et l'épreuve pratique ?

"C'est la partie la plus sympa. Je leur fais faire des exercices de récupération d'homme à la mer, mise en marche du moteur, départ et arrivée à un quai, tenir un cap, mouillage, etc..."

L'épreuve dure 3h, avec une phase de préparation, de formation et d'évaluation. L'objectif est de les rendre autonomes pour naviguer en toute sécurité sur une sortie à la journée en famille par exemple."



Combien ça coûte ?

"Ça va de 330 à 380 euro selon la formule choisie. (Tarifs pour les groupes à partir de deux personnes)."

Comment fait-on pour réserver ?

"Le mieux, c'est de m'appeler puis de passer me voir au local de



mon bateau école, à l'espace brun au centre de Lacanau ville. Vous pouvez aussi me contacter via mon site internet."

Une bonne idée de cadeau à offrir ou à s'offrir ! :)

Une entrée dans le monde fascinant du nautisme, à la voile ou en bateau moteur. Ci-dessous son contact. N'hésitez pas !

www.permisbateaulacanau.com

Nicolas SILVY

06 72 83 60 30



Nicolas vous propose également des cours de voile sur un vieux gréement

LES FILLES DE L'O

Pouvez-vous nous présenter votre association, son objet, son fonctionnement, ainsi que les membres du bureau ?

L'association des Filles de L'O est une association féminine sportive. Elle vise à rassembler les femmes de Lacanau, et des environs, lors d'activités sportives ; des activités régulières, des découvertes organisées assez fréquemment en partenariat avec les clubs sportifs des alentours également, mais aussi d'autres événements de taille plus importante.

Les objectifs sont donc :

- se rencontrer, et d'ainsi favoriser l'entraide et la cohésion sociale entre les femmes de la région
- se motiver mutuellement dans notre pratique sportive,
- découvrir sans cesse de nouvelles activités (en faisant connaître les associations et clubs sportifs par la même occasion)
- mais aussi et surtout de partager de bons moments !

Les activités sont proposées par les membres du bureau et par les adhérentes elles-mêmes sur un groupe fermé facebook.

Le bureau est actuellement constitué de 4 membres (mais est susceptible de s'agrandir très prochainement!) :

- Jennifer Riot, présidente
- Lydie Vautrain, vice-présidente
- Amélie Lemaitre, secrétaire générale
- Nina-Anaïs Lamotte, trésorière.



Alors même que l'offre associative est importante dans notre commune, d'où vous est venue l'idée de créer votre association ?

Répond-elle à un manque ou à un besoin particulier ?

Cette idée est partie de l'envie réelle de trouver un moyen de se rencontrer, autre qu'au café ou au bar du coin. Pour l'avoir toutes vécu, nous savons à quel point les premiers hivers dans notre belle commune peuvent être difficiles quand on ne connaît pas grand monde. Il nous fallait donc un moyen de nous retrouver et de nous rencontrer, tout en s'amusant ! Étant nous même plutôt sportives, l'idée de se retrouver autour du sport s'est vite imposé comme une évidence.

Au printemps dernier, sur l'initiative de Lucile Lota, la gérante du bar O'Passage, nous avons donc commencé par un simple groupe facebook qui a très vite pris une ampleur inespérée. Nous avons ensuite souhaité officialiser le mouvement qui était en train de se créer en le transformant en une association de loi 1901.

Vu le succès rapide rencontré, notre association semble répondre à un réel besoin. La preuve en est que nous enregistrons une forte fréquentation de nos activités en ce moment, alors même que l'hiver bat son plein !



Qui sont vos adhérentes? Un profil particulier ?

Dans l'ensemble, nos adhérentes sont des femmes de 20 à 60 ans. Ce ne sont pas forcément des grandes sportives, mais des femmes venues là pour rencontrer d'autres personnes, s'amuser et découvrir de nouvelles activités.

Bien que jeune, « Les Filles de L'O » est déjà très active : quelles sont les principales manifestations que vous avez déjà organisées ?

Depuis la création de l'association, en juin 2017, nous avons déjà :

- organisé de nombreuses initiations sportives avec les clubs et associations sportives des environs (Rugby féminin, stand up paddle, wakeboard, yoga, skate, SUP/yoga, équitation,



"NOTRE ASSOCIATION SEMBLE RÉPONDRE À UN RÉEL BESOIN"

canoë, capoeira, krav maga, surf, pirogue, hockey sur roller, basket, handball, escalade...)

- mis en place des activités régulières depuis le mois de septembre 2017 : yoga tous les lundis soir, renforcement musculaire le mercredi soir et running le dimanche matin.

- organisé des demi-journées à thème comme par exemple des après-midis Zen (paddle/yoga/massages hawaïen ; ou encore yoga/huiles essentielles), un week-end surf/yoga dans les Landes et même un séjour surf/yoga au Maroc en février.

Quel est votre secret d'une telle réussite ?

C'est l'enthousiasme et la motivation des adhérentes, des bénévoles et des prestataires à l'égard de l'association qui nous donne envie chaque jour de nous remettre en question et de donner le meilleur de nous même pour proposer chaque fois de nouvelles activités et continuer de faire vivre ce bel élan sportif au féminin.

Quels sont vos projets pour l'avenir ?

Nous travaillons en ce moment sur l'organisation d'une journée du sport au féminin à Lacanau, qui regrouperait plusieurs disciplines sportives.

Mais nous avons également une multitude d'autres projets : de nombreuses découvertes sportives sont à venir bien sûr, des journées à thème aussi (une journée environnement est prévue pour le printemps par exemple), des week-ends et même d'autres séjours en perspective !

Un message à faire passer ?

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Quel que soit votre âge et votre degré de pratique sportive !

Comment peut-on vous contacter ?

Quelles sont les modalités d'inscription ?

Pour nous rejoindre, il faut demander à rejoindre le groupe facebook « Les Filles de L'O adhérentes », vous y verrez ainsi les activités proposées et pourrez adhérer lors d'une activité en remplissant un simple bulletin d'adhésion et en payant une cotisation annuelle de 20 euros.

Vous pouvez aussi nous contacter par mail à l'adresse : lesfillesdelo.33680@gmail.com

ON ESPÈRE VOUS RETROUVER TRÈS VITE LORS DE NOS PROCHAINES ACTIVITÉS !



Agence des Allées
Descaillère Immobilier

Ventes - Locations - Expertises
Tél. (33) 05.56.03.22.94

12 rue Charles Chaumet 33.680 Lacanau-Océan
www.agencedesallees.com

PIZZA PISE PIZZAS PANINIS

Ouvert de 11h/14h30 et de 18h/21h30
de mi février à fin novembre

Ouverture non stop de 24h à 23h tous les jours en juillet et août
Fermé le lundi et le mardi (sauf vacances scolaires)

10, av. Mal des Logis Gorgung
Lacanau Océan TÈL : 05 56 03 29 06

AU PAIN CANAULAIS

Boulangerie Artisanale
Service de Livraison à Domicile

05.56.03.51.46
23 Av. de la Libération 33680 LACANAU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDOC ATLANTIQUE

L'APLLO était présente au conseil communautaire le 25 janvier 2018 à NAUJAC SUR MER.

Mot d'introduction concernant la disparition de Joan Taris par MM Pintat et Peyrondet suivie d'une minute de silence.

Delib 1 : Désignation du secrétaire de séance.

Delib 2 : Installation d'un délégué titulaire pour la commune de Vensac (Marie-Dominique Saint-Martin)

Delib 3 : Approbation du PV du Conseil du 21 décembre 2017.

Delib 4 : Décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales (CGCT)

3 véhicules TT Polaris vendus pour 3500€ ; un vl à moteur pour 800€ ; réforme d'un autre véhicule ; ... extension zone d'activités Les Bruyères à Hourtin ; divers contrats assurantiels signés... divers marchés ou avenants à marchés signés ; fourniture de gaz médico-conditionné pour les postes de secours (coût maximal de 3000€ HT/an) ; marché public de travaux pour la réfection de la piste cyclable velodyssée relayant la maison forestière de l'Alexandre à la réserve du Cousseau avec Eiffage Sud-ouest pour un montant de plus de 395000€ ;



Delib 5 : Enerbiomasse (rapporteur L. Peyrondet) : autoriser le président à signer l'acte de vente de parcelles sur ZA les Bruyères à Hourtin. Deux phases : vente d'un terrain nécessaire à la construction de l'usine de pellets (1,392,000€) et une autre parcelle nécessaire à l'extension du projet (plus de 564000€). Rappel qu'il s'agit d'un projet communautaire... L'exploitant futur a fait de gros progrès environnementaux. Proposition d'une réunion publique aux Hourtinais...

Intervention d'un élu d'Hourtin : vote contre car une grande partie des Hourtinais sont contre ce projet ; même si la cheminée a disparu il y aura une incinération ; Enerbiomasse est une société d'investissement qui revendra le projet à une société hollandaise ou autrichienne.

Réponse du maire d'Hourtin défendant ce projet. Il n'y aura plus de cheminée. Pas le choix de construire hors de la commune à cause de la loi littoral. Il n'y aura plus de poussière mais il y aura certainement des camions, même si ces flux pourront être gérés par la route de Lesparre. Il pourra néanmoins y avoir du bruit...

Autre intervention d'une élue Hourtinaise :

pas satisfaite de l'information donnée jusque là.. « les Hourtinais sont inquiets ».

Franck Laporte (maire de Talais) : il est important de voir ce projet dans le cadre du médoc, en terme de création d'emplois et l'absorption d'une partie des bois « sans intérêts ». La principale crainte sont les semi-remorques mais ce projet doit être affiné mais pas effacé. Constate aussi que Hourtin revit, alors qu'il se souvient du drame de la fermeture du CFM. Hourtin est une ville qui renaît et ne pense pas que cette usine lui porte atteinte. 3 votes contre.

Delib 6 : Gemapi – cette taxe avait initialement été décidée à 15€ en conseil d'août dernier. Elle est revotée pour des raisons réglementaires. Rappel que le produit de cette taxe devra être revoté chaque année car cette taxe est affectée (on ne peut en faire ce qu'on veut). Adopté.

Delib 7 : Pôle voile :

(rapporteur Jacques Bidalun, maire du Verdon) modalités d'acquisition du Manitoba au Verdon (dossier vieux de plus de deux ans) : la CdC prendra à son compte 50% des réseaux. Précision de X. Pintat : c'était une obligation pour la CdC Pointe Medoc de créer ce club nautique car dans le cahier des charges du port de plaisance : cette obligation se reporte sur la nouvelle CdC.

(rapporteur Serge Laporte) demande de subvention DETR 2018 pour l'achat Manitoba. Dépense de 250000€ : 87500€ demandé à l'Etat et 35700 au Conseil départemental ; il restera à payer par la CdC 126800€.

Delib 8 : Action sociale : reversement de la prestation enfance jeunesse 2016 de la MSA aux communes

Delib 9 : SMICOTOM : désignation des délégués de la commune de QUEYRAC

Delib 10 : Office de tourisme intercommunal (L. Peyrondet) : renouvellement de la convention d'objectif et de moyens 2018-2020 : cette délibération sur la convention est reportée après le passage en commission du tourisme le 22 février. Seule la partie financière est proposée au vote ce soir pour assurer le fonctionnement. Rappel est fait des missions de l'office du tourisme. Cette présentation complétée par P.Jacob, (élu de Carcans) qui rappelle les calendriers à respecter pour ne pas bloquer les activités touristiques. X. Pintat précise que cette convention pourrait être adoptée le 8 mars au prochain conseil communautaire.

Un maire dit avoir fait une demande la semaine dernière au directeur de l'office du tourisme pour voir « le Grand Livre » : non seulement il n'a pas eu le grand livre (il rappelle que c'est une obligation) et n'a même pas eu une réponse « oui, non ou m... ! ». L. Peyrondet s'explique et regrette que l'élu en question ne l'ai pas dit alors qu'ils se sont vus il y a quelques jours. En fonction de la réglementation en vigueur le document pourra être consulté au siège de l'office du tourisme ou dans la mairie du demandeur.

Delib 11 : Itinérance douces (M. Piquemal) :

– accord de coopération avec l'ONF pour les pistes cyclables en forêt domaniale : M Pintat se félicite de la synergie. Recherche de bâtiments pour du stockage de matériels : Carcans est sollicitée. P Meiffren regrette que la question arrive après que Carcans ait déjà construit un hangar... peut éventuellement fournir un terrain sur Carcans ou Maubuisson pour la construction d'un hangar ... mais les délais sont courts !.....

– sentiers de randonnées (constitution d'un groupe technique) : adopté.

Delib 12 : Surveillance des plages : convention de mise à disposition de matériels et de personnels intercommunale : le but est de fournir des moyens pour permettre la formation des sauveteurs nautiques les 21 et 22 avril à Lacanau. Adopté

Delib 13 : Urbanisme (Franck Laporte, maire de Talais):

avis sur la modification simplifiée du PLU de St-Vivien de Médoc suite demande d'un concitoyen voulant installer un élevage de chevaux et un hangar. Changement de zone N en Nha. Aucune remarque des services de l'Etat et pas incompatible avec le SCoT. Adopté.

recrutement d'un instructeur pour le fonctionnement du service (la titulaire est partie). Adopté

Delib 14 : Syndicat des bassins versants de la Pointe du Medoc : désignation des délégués de la CdC. En raison de la compétence Gemapi revenue à la CdC, le syndicat devient un syndicat mixte. Finalement, les anciens délégués sont maintenus en place.

Delib 15 : Tiers-lieu de Lacanau (rapporteur Serge Laporte) : demande de subvention DETR 2018 pour finir les travaux dans le local abritant ce tiers-lieux. Travaux liés à l'accessibilité et à la rénovation thermique (plus de 73.000€HT). Rappel historique fait par Serge Laporte : 13 juillet 2017 installation de l'association À l'Ouest (co-working) ; inauguration en octobre 2017. Un loyer modéré sera demandé à l'association occupant les lieux quand les travaux de l'étage seront terminés. Un peu plus de 48000€ par la CdC pour compléter la subvention demandée à l'Etat. Adopté

Delib 16 : Questions diverses

– actions sociale : adhésion à l'association ACCÈS (150€/an) pour développer la lecture auprès des bébés.

Adhésion à l'ANPA : groupement de commandes plus rentable que le marché (but : faire des économies en matière de téléphonie mobile : pour en bénéficier il faut être adhérent)

– CR de la dernière réunion de Gironde Numérique par le représentant la CdC : 100% des girondins seront raccordables à la fibre. L'opérateur est Orange pour 25 ans. En juin on saura « qui financera quoi » (c'est la clé de répartition de l'Etat jusqu'au CdC). Le département veut être le premier en France dans ce domaine. Il y aurait en jeu 2600 ETP et 500 créations d'emploi. Les réseaux seront enterrés jusqu'aux sous-répartiteurs mais le département préconise le tout enterré. La grille tarifaire sortira en juin (système d'assurances pour les entreprises en cas de panne). Dans les trois ans, seront communiquées les priorités de la CdC. A terme, le réseau de fibre appartiendra aux CdC. Quid des habitants : l'opérateur assure le raccord entre le boîtier de la rue et le particulier. Second point négocié par Gironde numérique : il y aura deux réseaux fermés : un réseau va relier tous les collèges et appartiendra au département et un autre va relier toutes les collectivités.

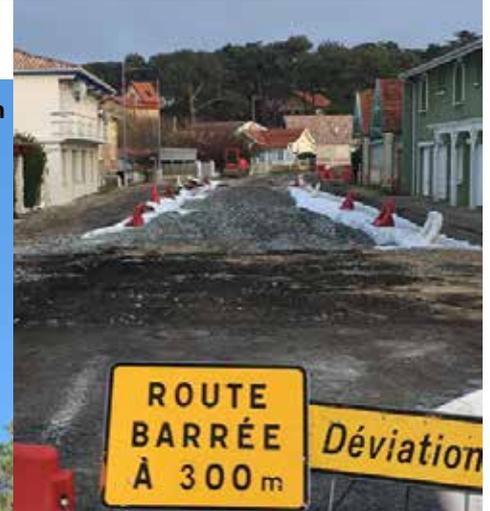
Conformément à notre mission l'APLLO a tenu ses adhérents informés des travaux en cours sur la ville par sa page FB et sa news letter.



Fin des travaux en avril pour la rue H. Seguin



Au Moutchic, la villa du commandant continue sa rénovation
Résultat à venir certainement magnifique...
mais à quel prix au final ?
et qu'en-est-il du projet culturel qu'elle devait abriter ?



en marge des travaux en cours, il est des rues récemment refaites où les riverains peuvent encore craindre les premières pluies..



La promenade Lacaze fait peau neuve.
Attention, certains travaux ont pu être réalisés par température négative...
à suivre de près



le dynamisme urbanistique, c'est aussi l'affaire des privés...

De beaux travaux menés sur la villa Margalex.

Mais comment sera appliqué la réglementation des villas remarquables du nouveau plan local d'urbanisme (PLU) ???



Villa YORA
une sentinelle en front de mer
est en train de renaître.



A côté de l'ancien Familia Ciné :
Prochainement une nouvelle résidence
de 6 appartements.

CABIREAU
IMMOBILIER

*Une invitation
à vivre autrement !*

05 57 70 57 68

contact@cabireau-immobilier.com
cabireau-immobilier.com

2 Av. Maréchal des Logis Garnung
33680 Lacanau-Océan

coudray.benjamin@orange.fr
06 72 51 09 07

COUDRAY Benjamin

Travaux Sylvicoles
& Jardins

LE BANC
DE SABLE

06 80 31 35 05

HUÎTRES, COQUILLAGES ET BONNE HUMEUR
OYSTERS, SEASHELLS AND GOOD MOOD

Vente et dégustation

Marie-Line

2 Avenue du Mal des Logis Garnung - 33680 Lacanau-Océan

APLLO : pouvez-vous nous présenter à nos lecteurs ? Delphine, qui êtes-vous ?

Delphine BLANC : Bonjour je m'appelle Delphine Blanc j'habite Lacanau depuis toujours. Je suis la 5ème génération sur la commune et j'en suis fière ! J'ai 50 ans, maman d'une superbe fille, Helia, qui me soutient dans ma maladie et dans ma vie en général.

APLLO : d'où vous est venue l'idée de créer votre association ? pouvez-vous nous la présenter, son objet, son fonctionnement etc. ?

DB : cela fait suite à un cancer du sein en 2009 jusqu'en 2016. Pour remercier l'institut Bergonié pour son soutien et son professionnalisme, j'ai trouvé utile de récolter des fonds pour la recherche et le bien être des patients.

2014 : une première...

En 2014, j'ai ainsi créé la première manifestation Sports Arts : c'était le 24 mai. Elle a pris la forme d'une marche depuis l'église de Lacanau ville jusqu'au bord du lac du Moutchic où l'on pouvait s'adonner à des activités telles que stand up paddle, pédalo, voile...

SPORTS ARTS : Le « Sports » pour redonner force et courage aux malades et « Arts » pour associer la beauté de la création et le lâcher prise, pour réunir les gens autour d'un univers. A cette première édition, nous étions 200 marcheurs. J'étais super heureuse ! Un magnifique pique-nique géant où partage, rires, spectacles et émotions étaient au rendez-vous. Ce jour là nous avons récolté pour Bergonié 3000€.

Animation musicale et village d'artistes et créateurs...

Depuis lors, chaque année à peu près à la même date entre fin mai et début juin, cette manifestation rencontre un grand succès. Avec des partenaires toujours présents mais peu nombreux. Nous avons bénéficié d'un spectacle bénévole du Burlesque, de la danse contemporaine, du yoga, des massages ainsi que des exposants offrant une œuvre pour la vente aux enchères. Nous avons pu compter sur des associations comme Rose Attitude, Équipage des Dragons Ladies, ADSB partenaire de EFS, et même une démonstration des sapeurs-pompiers de lacanau.

Une étape : la création de l'association...



Depuis le 3 février 2016 nous avons monté l'association avec des amies pour pouvoir bénéficier d'aide et de soutiens de la part de la mairie, pour le prêt de matériel, de lieu et de logistique. Nous avons 200 adhésions à ce jour. La cotisation est de 10€ l'année. Dans le cadre du mécénat, nous pouvons compter sur CARE, BIO ECO PRINT, BRICONAUTE, PARALLELE 45, MÉDOC ATLANTIQUE, VILLE DE LACANAU, INSTITUT BERGONIE. J'espère pouvoir trouver plus de partenaires !!! Je tiens aussi à remercier tous mes amis bénévoles qui m'aident dans l'organisation et la logistique des manifestations. Il y a Pascal, Fred, Eugénie, Corinne, Francianne, Nadège, Marie, Jean-Jacques, Isabelle, Alexia, Oriana, Alain, Jeantou, Domi et l'équipe à Céline..... et bien sûr ma fille Helia qui me soutient depuis le début.

APLLO : quelles sont les principales manifestations que vous organisez ? quel est le bilan depuis la création ?

DB : Sports Arts organise des manifestations sportives (golf), des ventes aux enchères, des bals et repas caritatifs, des animations musicales, des groupes de paroles, du soutien et de l'entraide, des cours de lâcher prise en peinture et avec le cri. Le cours de lâcher prise est donné sur Bordeaux à la maison Rose ou dans mon atelier sur lacanau ville.

Le bilan reste positif puisque tout revient à l'institut Bergonié. Le bilan comptable affiche un petit résultat : ce qui est normal car une association ne doit pas faire de bénéfices importants ; il faut rester dans le réel.

Les Briconautes
Ets SUIRE à votre service

BRICOLAGE JARDIN PLEIN AIR DÉCO PRODUITS PISCINE REPRODUCTION CLÉS

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h
Dimanche et jours fériés de 9h à 12h30 - Journée continue l'été

Tarifs éco bio eco print bio eco print bio eco print

IMPRIMERIE PANNEAUX PUB
CREATION GRAPHIQUE

Sarl bioécoprint
ZA La meule /33680 LACANAU VILLE
contact@bioecoprint.fr
05 57 70 10 10

APLLO : quels sont vos projets pour l'avenir ?

DB : Ma prochaine manifestation se tiendra le 2 juin 2018 sur le site du Moutchic avec une marche de 6 ou 12 km. Et toujours des animations sportives artistiques dans une belle ambiance de partage et de bienveillance. Grillades avec l'association "Canaulito" et concert avec le groupe AZB ... la convivialité sera au rendez-vous. Donc il faut venir nombreux et... de bonne humeur !

J'espère également pouvoir refaire une vente aux enchères d'œuvres d'art dans un lieu atypique que je recherche actuellement. Car ce type de vente rapporte entre 3000€ et 5000€.

En outre, nous sommes en pourparlers avec des amies pour monter une structure dans le Médoc afin d'aider les femmes atteintes d'un cancer féminin. Encore un projet...

Enfin, je suis en formation pour devenir sophrologue et pouvoir apporter ma pierre et mon aide aux personnes malades, dans la gestion du stress, de l'angoisse, des douleurs...

APLLO : un message à faire passer ?

DB : il faut que les femmes et les hommes prennent conscience que si le dépistage se fait tôt, on peut éviter beaucoup de soins lourds, éprouvants voire fatals. Le cancer n'est pas un tabou. Il devient même selon moi trop commun ; donc n'ayez pas peur, n'ayez pas honte, ou ne soyez pas fainéants (!) pour vous faire dépister.

Et les hommes dans le même panier !

Personne n'est à l'abri.

Pour les personnes malades, je tiens à vous dire que vous n'êtes pas seuls : nous sommes là ainsi que d'autres associations pour vous écouter, vous aider.

Je vais insister : j'aimerais avoir plus de partenaires afin d'organiser et améliorer nos manifestations à venir, pour pouvoir faire faire des objets, t-shirts, casquettes ou autre

article pour rentrer des fonds pour l'association afin qu'elle devienne pérenne. « A votre bon cœur M'sieux Dames. »

APLLO : comment peut-on vous contacter ?

DB : Pour me contacter, envoyer un texto au 06 10 14 03 43. En fonction de la situation, je vous rappelle ou vous guide vers des spécialistes. On peut également nous suivre sur notre Page Facebook Sports Arts.



Delphine Blanc et Gérald Carmona, directeur de communication de l'institut Bergonié



UN MARIAGE RÉUSSI

Interview par Shanti Jacqueline Thiru



Chers adhérents, dans chaque nouveau numéro de notre revue Aplo'Mag, j'ai régulièrement le plaisir de vous faire rencontrer un ou deux amis européens, amoureux de notre ville de Lacanau ! Parmi eux, nombreux sont les allemands qui ont partagé leurs amitiés, leurs attachements et leurs intérêts communs pour tous les domaines auxquels nous portons nous-mêmes nos attentions et nos ambitions. Je veux évoquer, pour notre quartier de Lacanau Océan, sa protection, le tourisme, le sport, l'éducation...et sur un plan personnel, je veux parler des amitiés de longue date avec des familles Canaulaises. Je me suis même demandé, si une médaille pourrait exister pour honorer la meilleure amitié franco-allemande dans une commune. Je suis persuadée que notre Lacanau obtiendrait alors cette médaille, grâce aux amitiés entre les familles Françaises et Allemandes !

Dans ce numéro, j'ai l'immense bonheur de vous faire connaître un ami européen de longue date, qui est allemand. Il s'appelle **Martin Schwanholz**.

Je l'ai connu pour la première fois grâce à notre ancien Maire, M. Jean Michel David.

Il y a quelques années, Martin Schwanholz avait écrit une lettre au Maire en lui proposant son aide afin de trouver une ville partenaire en Allemagne pour notre Commune de Lacanau. M. David m'avait alors confié la mission de répondre à Martin Schwanholz. Ce fut lors de cet échange de courrier que j'ai fait sa connaissance. J'ai tout de suite compris qu'il serait une des chevilles ouvrières pour la naissance d'un partenariat européen entre Lacanau et une ville Allemande.

A ce sujet, il m'a même invitée au Bundestag (le parlement allemand) pour discuter, non pas de la politique locale mais du partenariat européen de notre commune !

Je vous laisse découvrir Martin à travers cette interview que j'ai réalisée.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Martin Schwanholz. Ma femme Julia et moi aimons et honorons Lacanau-Océan. Je suis titulaire d'un doctorat en économie et sciences sociales. Après plusieurs années de travail dans une entreprise industrielle, j'ai passé quelques années dans le domaine académique. En 2002, j'ai été élu au Parlement fédéral Allemand (Deutscher Bundestag) et ensuite, au Conseil de l'Europe. En 2013, j'ai pris ma retraite, après 12 ans de politique.



En tant que directeur associé d'une agence de conseil, je travaille aujourd'hui dans un domaine étroitement lié à la politique, mais sans aucun poste politique.

Comment avez-vous connu Lacanau et pourquoi avez-vous décidé d'y passer vos vacances ?

En 1985, j'ai visité Lacanau-Océan pour la première fois. A cette époque, je passais mes vacances d'été au camping "Les Grands Pins" en compagnie de très bons amis. Aujourd'hui, je peux le dire définitivement : ce fut un amour immédiat !

CONSTRUCTION . RENOVATION
ELICECHE
Tél. 05 57 70 50 23
LACANAU

Entreprise Générale d'Electricité
électro-ménager - télé - antenne
photovoltaïque - climatisation
SARL JEANJEAN

14 avenue du Lac tél./fax 05 56 03 52 37
33680 Lacanau jeanjean.sarl@orange.fr

CHAUFFAGE - SANITAIRE - PLOMBERIE
INST.GAZ - SOLAIRE
Ets LAGOFUN
05 56 03 54 46 - 06 80 72 13 57
ets.lagofun@free.fr
25, rue de la Petite Lande, ZA de La Meule
33680 LACANAU



UNI-MEDOC
Les Vignerons vous accueillent
OUVERT 362 jours / an
14 route de Soulac - 33340 Gaillan en Médoc
Tel 05 56 41 03 12
cave@uni-medoc.com www.uni-medoc.com

Premier producteur en Médoc
Vente directe - Accueil par les vignerons
Visite du plus grand chai à barriques de l'AOC Médoc
Son et lumière - initiation à la dégustation
Randonnées commentées
Salle de réception : à louer, expositions



Cave St-Roch
Dégustations et ventes
route de la cave - 33340 Queyrac
Tel 05 56 59 83 36

Pouvez-vous relater un événement spécial que vous avez vécu à Lacanau?

Le plus beau moment pour moi fut mon mariage le 13 juillet 2013. Nous avons échangé nos vœux dans l'église Saint-Vincent à Lacanau Ville et célébré une fête inoubliable avec certains de nos meilleurs amis au Café Maritime de Lacanau-Océan. C'était une journée parfaite et je n'oublierai jamais la vue magnifique sur l'océan Atlantique avec un coucher de soleil incroyable. Par ailleurs, je me souviens de presque tous les «Lacanau Pro». Et je n'oublie jamais la cérémonie annuelle du 15 août qui rend hommage à ceux qui ont disparu en mer au cours des dernières années.

Quelle est la différence avec d'autres endroits ou villes que vous avez visités ?

J'apprécie énormément la composition unique de la mer, de la culture et des gens. C'est quelque chose que je n'ai jamais vécu de cette façon ailleurs qu'à Lacanau-Océan.

Quels sont vos principaux hobbies ou pratiques sportives à Lacanau ?

J'aime le bodysurfing.

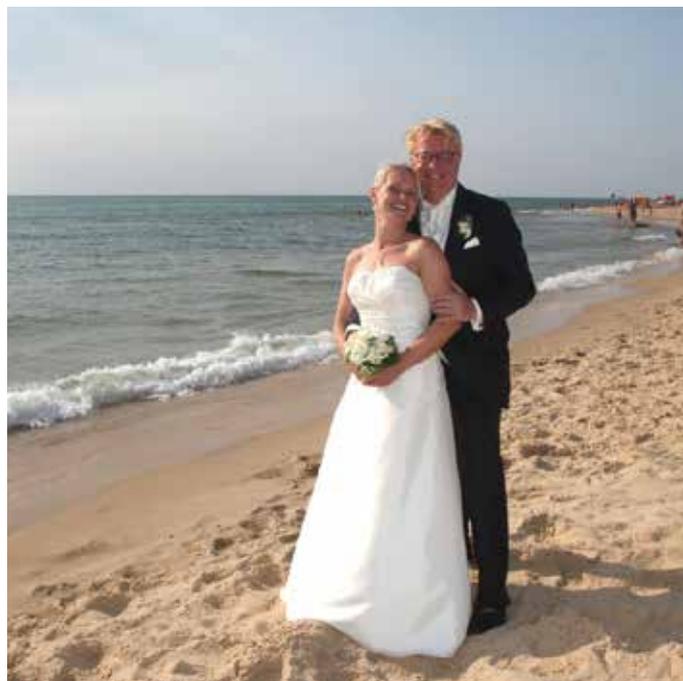
Aussi souvent que possible, je vais jouer au tennis. Mais ce qui me plaît le plus, c'est de marcher le long de la plage ou dans les bois avec notre chien Tilmann.

Que pensez-vous des actions de la Commune ?

À mon avis, le maire et son équipe font du très bon travail.

Qu'attendiez-vous du Maire de Lacanau pour établir un partenariat avec d'autres villes ?

Quand l'idée est née de trouver une ville jumelle allemande, j'ai été impliqué dans le processus dès le début.



Cependant, il n'était pas très facile de trouver une compatibilité parfaite. La ville de Tönning semble parfaitement convenir à Lacanau-Océan. Je suis ravi que cette coopération soit un succès des deux côtés. À mon avis, la seule manière d'assurer une coexistence pacifique et agréable est de se connaître. La compréhension et le respect entre les personnes des différents pays n'est évidemment pas un problème.

Si Lacanau était un animal, que serait-il?

Je pense spontanément à un dauphin ; mais c'est une autre grande histoire à raconter...



LES SPECTACLES, TOUT UN PROGRAMME !

CAFÉ THÉÂTRE DE CARCANS 10 Place des combattants - 33121 Carcans
06 82 72 37 35 - <http://theatre carcans.fr/>

PASSE MOI L'CIEL

JEUDI 29, VENDREDI 30 ET SAMEDI 31 MARS 2018 À 20H30

JEUDI 5, VENDREDI 6 ET SAMEDI 7 AVRIL 2018 À 20H30

Auteur: Stéphane Battini

Comédiens: Stéphane Battini, Rémi Djabarian, Arnaud Raymackers

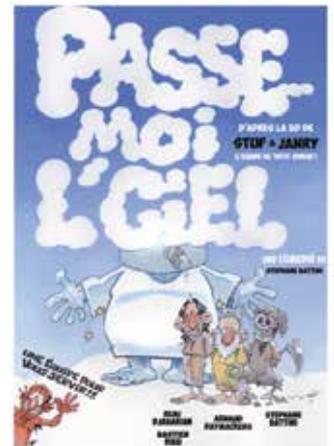
Dieu veut que St Pierre et Satan fassent des heures sup... Non mais on rêve ! En plus il faudrait bosser avec Jésus, le fils du Patron ? Ça va barder

Garder les portes du Paradis, quel Enfer !

Avec tous les clients que Nestor (La Mort) lui envoie, Saint Pierre a hâte de finir ses longues journées et d'aller faire un billard avec Satan et les autres.

Mais voilà que le Big Boss (Dieu en personne) veut qu'ils fassent des heures supplémentaires afin de mettre en place une nouvelle stratégie commerciale visant à retrouver des fidèles et donc, des parts de marché.

Quoi ? En plus, il va falloir bosser avec Jésus, le fils du Patron ? Nom de nom de ...lui !



L'EMMERDEUSE

JEUDI 10, VENDREDI 11 ET SAMEDI 12 MAI 2018 À 20H30

JEUDI 17, VENDREDI 18 ET SAMEDI 19 MAI 2018 À 20H30

Auteur: Thierry Margot

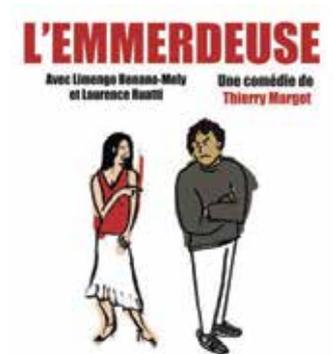
Comédiens: Laurence Ruatti, Limengo Benano-Melly

Il commence un soir d'été dans un vieux bistrot perdu au plus profond de la France ; il est 23 heures et Samuel va fermer...

Enfin, ce serait le cas si Gwénaël, une basque espagnole fâchée avec les bonnes manières, ne venait pas de débarquer.

Il ne rêve que d'une chose : aller se coucher. Elle n'est douée que pour une chose: l'emmerder ! Elle va très vite devenir son pire cauchemar.

Vous allez adorer la détester, il va détester l'adorer..



LE SEXE DE L'ESCARGOT

THÉÂTRE DES SALINIÈRES
COMÉDIE DE FRÉDÉRIC BOUCHET
MISE EN SCÈNE : FRÉDÉRIC BOUCHET

Avec : Frédéric BOUCHET, Benjamin BARDEL, Marine SEGALÉN, Didier POULAIN, Jean Pierre GAUFFRE et Cathy PEREZ

SAMEDI 14 AVRIL 2018 - 21H00
SALLE L'ESCOURE



ET SUR LA MÉTROPOLE ...

AVRIL ET MAI 2018

Les spectacles, tout un programme sur la Métropole ! En voici un aperçu :

Sélection d'un adhérent de l'APLLO Frédéric Dussarrat (1)

LE PIN GALANT Mérignac - En savoir plus : <http://www.lepingalant.com>

La programmation de cette trentième saison est à la hauteur de l'ambition.

Tous les arts de la scène seront représentés lors des 82 spectacles qui rythmeront cette nouvelle saison et les 105 représentations : théâtre, danse, musique, opéra, humour, chanson, operette, etc.

GLOB THÉÂTRE Bordeaux

En savoir plus : <http://www.globtheatre.net/>



* **TOUTES MES LUNES DE YAN ALLÉGRET / CIE MUTINE | MURIEL BARRA**

A quoi se raccrocher quand la mémoire s'effrite, quand les mots s'échappent? Muriel Barra et Olivier Lefrançois osent aborder en corps et en mots la maladie d'Alzheimer, ce morceau de théâtre interroge dans un dialogue conjugué au plus que présent, les questions de la construction des individualités, singulières, intimes, à un âge adolescent où l'appartenance au groupe et le conformisme impriment leurs lois.

THÉÂTRE DE LA LUCARNE Bordeaux

En savoir plus : <http://www.theatre-la-lucarne.com>



C'est le théâtre, attestation la plus vraie et la plus vivante d'une civilisation qui éveille les espoirs, la sensibilité, des désirs de se former, d'écrire, de créer. » Jean-Pierre Terracol, directeur artistique du Théâtre.

Sur présentation de l'APLLO MAG' 124, vous pourrez bénéficier du tarif réduit au Théâtre La Lucarne..

* **CARTABLE DE GLORIA DA QUEIJA, VINCENT TOUJAS, DU 05/04/2018 AU 07/04/2018**

Création originale de la Compagnie Cliffhanger

Tel un caméléon, la comédienne interprète tous les personnages : la maîtresse, les enfants, les collègues, l'inspecteur.

* **LE FÉTICHISTE DE MICHEL TOURNIER, DU 26/04/2018 AU 29/04/2018**

C'est un ensemble de circonstances, heureuses et malheureuses, indépendantes de sa volonté, qui ont tracé sa vie.

* **SÉBASTIEN DE PIERRE TRÉ-HARDY, DU 24/05/2018 AU 02/06/2018**

Compagnie Théâtrale L'Oeil

Dix ans que Sébastien est tombé dans le coma. Les secrets, les non-dits, les souvenirs enfouis, et les belles vérités heureuses s'entrechoquent, nous emportant de rebondissements en rebondissements, de rires en émotions profondes.

THÉÂTRE DES SALINIÈRES Bordeaux

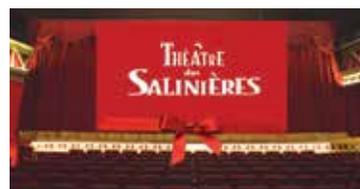
En savoir plus : <https://www.theatre-des-salinières.com/>

* **POTINS, MALICES & MEDISANCES DE LILOU MALONE,**

Une comédie avec des femmes, pour toutes les femmes et tous les hommes.

* **LA MAÎTRESSE EN MAILLOT DE BAIN DE FABIENNE GALULA**

Mandatée par le ministère de l'Éducation Nationale, une jeune psychologue au grand cœur atterrit dans la salle des profs d'une école maternelle. Il y a là : Une impétueuse directrice coincée et autoritaire, un instit passionné par l'écriture de polars gores, et un autre, accro du speed dating.



TNBA, THÉÂTRE DU PORT DE LA LUNE Bordeaux

En savoir plus : <http://www.tnba.org/>

Entre fidélités, nouveaux venus et co-productions

* **ARLEQUIN POLI PAR L'AMOUR TEXTE MARIVAUX MISE EN SCÈNE THOMAS JOLLY, DU 28/03/2018 AU 06/04/2018 - TNBA - BORDEAUX**

OPÉRA DE BORDEAUX Bordeaux - En savoir plus : <http://www.opera-bordeaux.com>

Cette volonté sans cesse réaffirmée conduit à une programmation éclectique et passionnante.

* **LUCIA DI LAMMERMOOR, DU 03/04/2018 AU 11/04/2018 - GRAND-THÉÂTRE DE BORDEAUX**

* **ELEKTRA, DU 29/05/2018 AU 03/06/2018 - AUDITORIUM - BORDEAUX**

* **LES FORAINS, ANTHONY EGÉA / HENRI SAUGUET, DU 31/05/2018 AU 06/06/2018 - GRAND-THÉÂTRE DE BORDEAUX**

(1) Retrouvez F. Dussarrat sur www.LaGrandeRadio.fr (Informations, idées de sorties et découvertes sur Bordeaux et la Gironde)



L'APLLO est désormais un immense voilier !

Aidez-nous à la manœuvrer :

Rejoignez-nous au sein du conseil d'administration.

L'APLLO regroupe en 2017 plus de 600 adhérents : autrement dit, près de 600 familles nous font l'honneur de leur fidélité.

Qui plus est, c'est beaucoup plus de personnes qui nous suivent au travers de nos médias : l'APLLO MAG' (tirée à 1.200ex.) ; le site internet (www.apllo.fr) , la page Facebook et, depuis juillet dernier, les newsletters. C'est aussi une association qui s'est ouverte largement vers ses homologues canaulaises (actions communes, ouverture des pages de la revue), qui va chercher l'info bien au delà des limites de la commune : tout cela, c'est du travail !!!

Cependant, nous ne sommes que 11 administrateurs, dont la plupart ont d'autres activités, notamment professionnelles.

Nous ne pouvons répondre à toutes les sollicitations par manque de bras et de têtes. En comblant les postes vacants au sein du CA nous pourrions encore mieux assurer ce lien avec les adhérents tout en baissant la charge sur les épaules de chacun : nous avons plein de projets ;-)

Ainsi, si vous vous sentez disponibles pour l'APLLO, merci de faire acte de candidature au président :

A bientôt

le président, Alain CROMBEZ

Pour nous contacter :

courriel à contact@apllo.fr

adresse postale : APLLO, BP N° 4 - 33680 LACANAU Océan

site internet : www.apllo.fr www.facebook.com/AssociationAPLLO

Association apolitique, intellectuellement et financièrement indépendante



Amis, Propriétaires & Locataires de Lacanau Océan